



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIEURIE INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3768 du Mardi 20 Février 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse:
Diocèse de Dolisie

Saint Jean-Paul II



Une vue de la nouvelle église en construction (P.9)

Armée du Salut au Congo

Les Commissaires
 Amos Benjamin
 et Grâce Sage Mnyampi
 en visite à Brazzaville
 (P.8)

Togo

Un dialogue national
**pour exorciser
 des incertitudes
 de violence**



Faure Gnassingbé (P.7)

Editorial

Dialogue

Assurance maladie universelle

Véritable gageure ou simple vue de l'esprit?

(P.3)

Visite officielle de la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique



Faire mieux
**bénéficier le Congo
 de la présence**
 du bureau
 régional

Dr Matshidiso Rebecca Moeti
 (P.5)

Coupes africaines des clubs de football

**Les représentants congolais
 face à leur destin!** (P.14)



HILARY HOTEL
 Séjournez à Pointe-Noire,
 à partir de 30.000 F.cfa
 la chambre

UN BUFFET
 DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
 05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2017 CLOS AU 31 DECEMBRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Référence de l'accord de financement/Numéro du crédit: 5302 – CG
N° d'Identification du Projet: P128628
N° Avis: AMI N° CG -PDCE-043- SC-QC-18
Date de publication: 13 février 2018
Date de clôture: 27 février 2018.

I – Contexte:

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un auditeur externe des comptes de l'exercice 2017 clos au 31 décembre dudit projet.

II - Objectif de l'intervention du consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal, la mission de l'audit portera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

L'auditeur doit se prononcer sur:

- La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial. Cette sincérité et cette régularité devront être appréciées par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment quant à l'éligibilité et à la validité des dépenses effectuées par le projet et les maîtres d'ouvrage délégués éventuels (justification des dépenses, respect des procédures de passation de marchés – confère. Annexe 3 de l'accord de don).
- L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers

fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions.

c) La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de financement, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux...)

III - Profil et qualification du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter:

- Un expert-comptable diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale,
- Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier,
- Un (01) auditeur senior disposant d'au moins cinq années d'expérience en cabinet d'audit dont trois dans le domaine d'audit des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement; et
- Un (1) spécialiste en passation des marchés disposant d'au moins de trois (3) années d'expérience dans ce domaine pour des projets/programmes financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement.

IV. Méthode de sélection

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), invite les consultants (Cabinet d'audit et d'expertise comptable) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir des services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations (brochures, descriptions de missions similaires réalisées, disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés (Qualifications générales), références concernant l'exécution des contrats analogues, disponibilités des connaissances parmi le personnel, (équipe disponible pour la mission), méthodologie proposée pour conduire la mission.

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et les crédits et dons de l'IDA, édition de janvier 2011 et les dispositions prévues dans l'accord de financement

V. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard le 27 février 2018 à 16 heures, heure locale avec mention «Avis de recrutement d'un auditeur externe des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 du PDCE».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci – dessus est:

Unité de Gestion du PDCE
À l'attention de monsieur OKOMBI Auxence Léonard,
Coordonnateur du PDCE
Adresse: 177 rue Soweto – Quartier Ex télévision
Baongo
Email: congo.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PDCE
OKOMBI Auxence Léonard

Maitre Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (Au-dessus de Super Sonic, face PARK N SHOP), Boîte Postale : 4003, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Aux termes de l'acte portant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de «INTERTEK WEST AFRICA SARL» dont le siège social est sis à Abidjan, en Côte d'Ivoire, société-mère de «INTERTEK CONGO SARL», immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/10 B 1295 reçu en dépôt par le Notaire ci-dessus nommé en date à Pointe-Noire du six février deux mille dix-huit, suivant Folio 025/12,

N°627, il a été résolu, entre autres, la nomination de Monsieur David Peter RUDDIN et Madame Kerry-Anne MORREIRA en qualité de Cogérants, en lieu et place des Sieurs Augustin Forbah BOGOLOH et Josef Augustinus Annie SPIESSENS.

Ainsi que l'exige l'ordre public, le Procès-verbal dont s'agit a été l'objet d'un dépôt, le huit février deux mille dix-huit, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 18 DA 1742.

Par la même occasion, inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de la résolution ci-dessus a été effectuée.

Pour avis,

Le Notaire.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

M. Alphonse NGATSONGO «Guila» a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de son cadet, Jean Noël NGATSONGO «Tabazo», survenu le 8 février 2018, à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient, 183, rue Assoko, au quartier Petit-chose (référence arrêt de bus Emboto). La levée du corps à la Morgue municipale de Brazzaville aura lieu vendredi 24 février, avant l'inhumation samedi 25 février à Oyo, plus précisément au village Ollembé.



LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tél.: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tél.: (242) 05 500 77 77/06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tél.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographie:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:
Direction: Tél.:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Visite de travail du président Ali Bongo Ondimba Impulser davantage le processus d'intégration régionale

Dans le cadre du renforcement des relations d'amitié, de fraternité et de coopération entre la République gabonaise et la République du Congo, M. Ali Bongo Ondimba, président de la République gabonaise, président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), a effectué une visite de travail à Brazzaville, le 17 février 2018.

Cette visite, selon le communiqué final, illustre la volonté des deux chefs d'Etat de maintenir des consultations régulières en vue du renforcement des liens étroits qui existent entre la République gabonaise et la République du Congo. Les deux chefs d'Etat se sont réjouis de la décision d'ouvrir intégralement leurs frontières

aux ressortissants de la CEEAC, prise par tous les Etats membres de cette communauté. Ils ont réaffirmé leur ferme volonté d'impulser davantage le processus d'intégration régionale pour le développement de l'Afrique Centrale tout entière. Le président Denis Sassou-Nguesso a informé son homologue des conclusions de la rencontre tripartite, tenue



Poignée de main entre les présidents Denis Sassou-Nguesso et Ali Bongo à Kinshasa le 14 février 2018, notamment sur le processus politique en République Démocratique du Congo. Au plan continental, les deux chefs d'Etat ont réitéré leur attachement aux idéaux de l'Union africaine, en vue de la mise en œuvre de l'agenda 2063 et se sont félicités des conclusions du dernier sommet de cette organisation.

KAUD

Assurance maladie universelle

Véritable gageure ou simple vue de l'esprit?

Depuis plus d'une décennie, les différents Gouvernements congolais planchent sur une stratégie pour donner aux Congolais un système fiable de couverture maladie universelle. Devant le Parlement réuni en congrès en 2012, le président Denis Sassou-Nguesso annonçait l'initiative de la mise en place de la couverture universelle des populations en soins essentiels. En 2014 et 2015, les deux chambres du Parlement adoptaient deux lois portant création de la Caisse d'assurance maladie universelle et le régime d'assurance maladie universelle.

Depuis lors, le Gouvernement travaille à leur mise en œuvre, mais le projet semble connaître un blocage dû, sans doute, à la rivalité entre les différents ministères impliqués dans la mise en œuvre du projet.

L'assurance maladie est un dispositif chargé d'assurer un individu face à des dépenses en cas de maladie, ainsi qu'un revenu minimal lorsque l'affection prive la personne de travail. Dans la plupart des pays occidentaux, une grande part de l'assurance maladie est prise en charge par l'Etat. Une étude sur la pauvreté au Congo réalisée en 2005 révèle que 40% des gens renoncent à des soins pour des questions d'argent, 35 % renoncent aux médicaments pour des questions de disponibilité des médicaments, 25 % renoncent aux soins pour de trop longues files d'attente, et 30 % renoncent aux soins parce que les jugeant inefficaces.

Par ailleurs, selon les résultats de l'Enquête congolaise sur les ménages (ECOM), l'incidence de la pauvreté était de 46,5%, en 2011. Cela signifie que près de 1,9 million de la population congolaise vit avec moins de 994 francs CFA par jour. Cette frange de la population n'a pas accès aux services de base. Elle constitue la frange la plus vulnérable de la société.

Pour l'Organisation internationale du travail, 80 à 85% de la population congolaise ne bénéficie d'aucune couverture sociale. En outre, les risques sociaux majeurs tels que la maladie et le chômage ne

sont pas suffisamment, sinon pas du tout couverts par le système de sécurité sociale actuel. En principe, la mise en place de la couverture maladie universelle devrait permettre aux plus défavorisés de se soigner à moindre coût dans les différentes structures sanitaires du pays.

Or, sur toute l'étendue du territoire national, les formations sanitaires manquent de personnels qualifiés, d'équipements modernes et de médicaments essentiels. Des maladies nouvelles sont apparues et certaines maladies, naguère vaincues, ont ressuscité et frappent tragiquement les couches populaires. Les populations meurent quotidiennement par milliers, par manque de moyens pour se soigner.

Le système national restrictif de sécurité sociale, en vigueur depuis l'indépendance, devrait être remplacé par un nouveau système tendant à bénéficier à l'ensemble de la population et particulièrement aux couches les plus défavorisées de notre pays. La caisse de maladie universelle était désormais créée par la loi n° 12-2015 du 31 août 2015, pour gérer le nouveau régime d'assurance maladie universelle institué par la loi n° 37-2014 du 27 juin 2014. Devant les parlementaires, Florent Ntsiba, alors ministre d'Etat, ministre du Travail et de la sécurité sociale, donnait l'éclairage nécessaire sur la création de la caisse d'assurance maladie universelle. «C'est un établissement public administratif qui sera doté de la



Firmin Ayessa

personnalité morale et d'une autonomie financière, placé sous la tutelle du Ministère en charge de la Sécurité sociale. Il aura pour mission de gérer le régime d'assurance maladie, d'assurer aux affiliés de la caisse la prise en charge des soins de santé, d'accomplir toutes autres missions dévolues par la loi en rapport avec le régime d'assurance maladie universelle. Cette caisse remplace la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), dans le souci de moderniser le service social des populations congolaises», disait-il.

Si le chemin qui conduit à l'institution d'un régime d'assurance-maladie est balisé, le processus pour arriver à l'objectif final est loin d'être atteint. Depuis lors, le Congo ne dispose pas toujours d'une assurance-maladie universelle, outil essentiel permettant aux populations d'accéder réellement aux soins de santé de qualité. Et pour cause: les trois ministères (Santé, Affaires sociales, Travail), ainsi que le département Santé auprès de la présidence de la République se disputent le pilotage du projet. Chacun veut ou a fait appel à son cabinet d'études. D'où son blocage.

En conséquence, la volonté politique d'assurer les soins aux plus démunis risque également de se heurter à l'insuffisance de l'offre tant



Jacqueline Lydia Mikolo



Antoinette Dinga Dzondo

quantitativement que qualitativement. Un autre défi important à relever est l'insuffisance des infrastructures sanitaires aggravée par le vieillissement du plateau technique, bien que le Gouvernement ait investi d'importantes sommes pour réhabiliter certains centres de santé, en rééquiper d'autres et en construire de nouveaux. En effet, selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la République du Congo dispose de 1 médecin pour 10.000 habitants, contre 3,2 médecins pour 1000 habitants dans les pays de l'OCDE. Les statistiques indiquent aussi que le Congo dispose de moins de 2 lits pour 1000 habitants, soit 16 lits pour 10.000 habitants.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

Editorial

Dialogue

Au Togo, majorité et opposition sont de nouveau en dialogue. Un dialogue national qui vise à dénouer la grave crise dans ce pays, qui a vu chaque semaine les rues des principales villes agitées par des manifestations de protestation plus ou moins violentes. Ce dialogue-là sera à suivre. Il s'agira pour nous autres, en Afrique centrale, de voir le génie nouveau qui sortira d'un énième dialogue national. Savoir si, comme nous entendons déjà dire ici ou là, le Congo aussi pourrait tirer d'un dialogue quelconque la source d'apaisement à ses crispations. Tout comme le Congo, le Togo n'en est pas à son premier dialogue national. Tout comme le Congo, l'opposition a fait du dialogue national la source de sagesse qui ramènerait le calme dans le pays.

Pourtant, un dialogue national n'a jamais été une panacée. Tous les dialogues à tenir ne valent que ce que valent les hommes qui les animent, quelles que soient les dénominations et quels que soient les lieux où on les tient. Car Sibiti vaut bien Brazzaville. Tout dialogue reste lié à la sincérité des engagements à prendre et à la volonté de les tenir vraiment. Un dialogue pour sortir de la crise dans le Pool, par exemple, suppose des interlocuteurs convaincus que la crise dans le Pool est une crise de la République dont il faut sortir. Tenir un dialogue pour le plaisir d'une catharsis sans suite, c'est s'offrir un gant de crin pour se gratter le temps de la démangeaison. Et s'offrir une nouvelle crise dont on sortira le temps de prononcer le mot magique de «dialogue».

Dialoguer en gardant ses couteaux sous la table, c'est de la récréation. Espérons que nos frères et sœurs du Togo trouveront la manière de tirer d'un énième dialogue national la substance liante d'une volonté d'aller de l'avant et de construire la paix et la coexistence sur du solide. Sinon, ce sera pour eux comme pour nous éventuellement un exercice de plus. Seulement.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Pour une analyse sereine: la Semaine Africaine

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassal (face au ccf)
Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)

Tel (+242) 053010238 / 055501075
Tel (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net

Nos partenaires

Valéry Mikhaylov, ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo «Les relations russo-congolaises se développent dans une ambiance traditionnellement amicale»

Le 10 février de chaque année, la Fédération de Russie célèbre la Journée du diplomate russe instaurée en 2002. Au Congo, la commémoration a été marquée par la conférence de presse donnée vendredi 9 février à Brazzaville par M. Valéry Mikhaylov, ambassadeur de Russie. Parlant des relations bilatérales entre la Russie et le Congo, le diplomate russe a souligné que ces relations se développaient «activement, dans une ambiance traditionnellement amicale. Et la coopération politique a été dynamisée».



L'ambassadeur, au milieu, pendant la conférence de presse

Il a rappelé que les consultations politiques entre le ministre des Affaires Etrangères Jean-Claude Gakosso et son homologue russe Serguei Lavrov ont été organisées à Moscou en mars 2017. «Lors de l'entretien, on a procédé à un échange de vues sur un large éventail des questions bilatérales ou internationales. Les deux ministres ont réaffirmé la volonté commune de nos pays d'entreprendre les mesures conjointes visant à l'approfondissement de la coopération, et à lui donner une nouvelle qualité qui répond aux exigences modernes. Les consultations entre les ministres ont démontré que les positions de nos pays sur les questions fonda-

mentales de l'agenda international sont proches ou même coincident. Nous coopérons fructueusement dans le cadre de l'ONU et d'autres plateformes internationales. La visite de Jean-Claude Gakosso à Saint-Petersbourg a été aussi couronnée de succès», a-t-il relevé.

Valéry Mikhaylov a aussi rappelé qu'en 2017, la Russie a organisé un nombre de manifestations internationales à grande échelle, auxquelles les délégations congolaises ont pris part: le Festival mondial de la jeunesse et des étudiants à Sochi, la 137e session de l'Union interparlementaire à laquelle les délégués des deux chambres du Parlement congo-

lais ont pris part à Saint-Petersbourg, la Conférence globale ministérielle sur la tuberculose à Moscou, etc.

«En 2017 la base juridique de la coopération bilatérale a été enrichie par la signature de l'accord de coopération entre l'Agence congolaise d'information (ACI) et l'agence d'information russe Spoutnik. Les accords entre les Ministères de Communications et médias et entre les ministères de l'Intérieur des deux pays sont aussi finalisés et sont prêts pour la signature», a relevé le diplomate russe.

Parlant des perspectives de

la coopération russo-congolaise pour l'année 2018, Valéry Mikhaylov a énuméré la signature de l'accord sur la construction de l'oléoduc Pointe-Noire/Loutété/Maloukou-Tréchet et la tenue de la 5e session de la Commission intergouvernementale mixte Congo-Russie à Moscou. Cette dernière rencontre, faut-il le rappeler, est la plate-forme principale des échanges d'affaires entre le Congo et la Russie. «Nous préparons la signature, dans le plus bref délai, du Memorandum d'Entente entre le ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique

de la République du Congo et la corporation d'Etat russe Rosatom. En 2018, nous attendons l'arrivée au Congo de la délégation des ministères et organismes russes qui présentera, entre autres, le projet de l'organisation de l'Expo universelle 2025. Maintenant, nous travaillons sur l'établissement des liens directs entre la Russie Unie, partie de majorité au Parlement russe, et le Parti congolais du travail», a annoncé l'ambassadeur de Russie. Et d'ajouter: «la locomotive de la coopération bilatérale reste aujourd'hui la formation des cadres congolais aux universités civiles et militaires russes. En 2017, la Russie a octroyé le quota de 100 bourses pour les jeunes congolais, qui poursuivent leurs études supérieures dans les universités

civiles dans les différentes régions du pays. En totalité, en 2017, plus de 300 étudiants sont partis en Russie pour faire leurs études sur les différentes filières. La Russie a octroyé aussi 50 bourses militaires».

Les élections présidentielles du 18 mars 2018, la coupe du monde Russie 2018 (14 juin au 15 juillet 2018), la candidature de la Russie à l'Expo universelle 2025, les crises syrienne et libyenne, le conflit israélo-palestinien, le dossier nucléaire de la péninsule coréenne, la lutte contre le terrorisme, tels sont entre autres sujets évoqués aussi par l'ambassadeur de Russie. Qui a reconnu que l'année 2017, dans la vie politique et économique de la Russie, a été «compliquée», à cause notamment de la baisse du prix du baril de pétrole et des sanctions des pays occidentaux. Deux facteurs qui ont, fort heureusement, contribué à la stabilité de croissance de l'économie russe constatée depuis 2017.

Véran Carrhol
YANGA

Santé

L'OMS et l'Armée prêtes à répondre ensemble à tout événement inhabituel de santé

Le ministère de la Défense nationale et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont signé le jeudi 15 février 2018, à Brazzaville, un mémorandum d'entente. Le document a été paraphé, du côté congolais, par Charles Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale, et Mme Fatoumata

de perpétuer pour appuyer le système de santé», a expliqué la représentante de l'OMS au Congo. Elle a indiqué que l'armée avait la logistique qu'il faut pour rapidement mettre en place toute la batterie de réponses pour n'importe quel événement survenu dans le territoire. Pour le ministre Charles Ri-

Hervé Léonard Obambi Mouana Mhoreau, conseiller à l'énergie du ministre de l'énergie et de l'hydraulique

«Ce que nous recherchons en réformant la SNE et la SNDE, c'est l'amélioration de la qualité du service»

Dans une interview qu'il a accordée à La Semaine Africaine, Hervé Léonard Obambi Mouana Mhoreau, conseiller à l'énergie au ministère de l'Energie et de l'hydraulique, nous parle de l'importance des réformes qui seront entreprises au niveau de la Société nationale d'électricité (SNE) et la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) qui, selon lui, vont permettre d'aller vers un nouveau type de management. Il estime que les salariés devraient s'en réjouir, parce que le plan social n'est pas impacté.



Hervé Léonard Obambi Mouana Mhoreau

s'entent à ne pas les payer. Qu'en pensez-vous?

**«Nous pensons qu'il s'agit là, simplement, d'un acte d'incivisme, parce que le Gouvernement a pris l'option d'adopter le projet de dissolution des sociétés SNE et SNDE, en core qu'aujourd'hui, ces deux sociétés ne sont pas encore dissoutes. C'est un processus, parce que le projet de loi doit d'abord être analysé au niveau du Parlement et puis promulgué par le chef de l'Etat pour que la dissolution soit actée. Si cette dissolution est officialisée, il y a quelque chose que les gens doivent retenir, c'est qu'aujourd'hui, le service public ne va jamais s'arrêter. Le service public continue à exercer, dès lors que les consommateurs continuent à consommer l'eau de la SNDE, les gens continuent à consom-

mer l'électricité qui leur est fournie par l'actuelle SNE, il n'y a aucune raison que les gens ne payent pas leurs factures. Il ne faut pas faire l'amalgame ; il ne faut pas que cela soit l'objet de comportements inciviques de la part des compatriotes.

*Au cas où ces comportements persistaient, que feriez-vous ?

**«Si l'on constate qu'à tel endroit le client n'a pas payé sa consommation, le seul moyen de répression qui reste, que soit à la SNE ou à la SNDE, c'est de procéder aux coupures de fourniture d'eau et d'électricité.

*Quel message lancez-vous aux salariés de ces deux entreprises ?

**«C'est de les rassurer que le Gouvernement a pris une mesure forte, qui est celle d'entreprendre des réformes, mais sans impact sur le plan social. C'est déjà quelque chose qui devrait rassurer les travailleurs, puisque leurs droits et leurs obligations seront reversés dans les futures sociétés d'exploitation qui seront créées. Pourquoi, aujourd'hui, on a pris l'option d'adopter la loi de dissolution, c'est parce que ces deux sociétés ont été créées par des lois, il faudrait qu'elles soient aussi dissoutes par une loi.

Propos recueillis par
Pascal AZAD DOKO



Signature du mémorandum d'entente

Binta Tidiane Diallo, représentante de l'OMS au Congo. En présence de Mme Rebecca Moeti, directrice régionale de l'OMS. M. Anthony Ohemeng Boamah, coordonnateur-résident du Système des Nations Unies au Congo, des membres du commandement militaire, et d'autres personnalités étaient également présents. Ce mémorandum vise notamment la mise en œuvre des mécanismes d'alerte, de préparation et de réponse pour la maîtrise des risques et d'atténuation des conséquences des épidémies, des urgences, des catastrophes sur la santé, le contrôle des épidémies et maladies émergentes et ré-émergentes, la participation conjointe aux exercices humanitaires, conformément aux procédures, nationales et réglementations internationales reconnues, etc. Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo parle d'une nouvelle page de la santé publique au Congo qui est en train de s'inscrire, une collaboration qui se poursuit. «C'est une coopération qui existe depuis les années 1952 et que nous sommes en train

chard Mondjo, la signature de ce mémorandum n'est qu'une régularisation d'une situation aussi vieille que le monde. «Il y a ce qu'on appelle le comité international de médecine militaire qui est une institution affiliée à l'OMS ; les services de santé de l'armée participent à la vie de cette institution. Les armées dans les pays doivent être des structures d'alerte en cas d'épidémie, de catastrophes parce que les militaires sont toujours prêts à agir. Ils ont une logistique, un service de santé, du personnel soignant qu'on peut déployer sur toute l'étendue du territoire», a-t-il fait savoir.

A noter que la signature de ce mémorandum met ensemble les Ministères de la Santé, de la Défense et, par ricochet, d'autres ministères pour rehausser le niveau du système d'alerte, de surveillance et de réponse aux épidémies et catastrophes dans le pays. Une opportunité pour la dynamisation du comité interministériel de lutte contre les épidémies.

Alain-Patrick MASSAMBA

Visite officielle de la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique

Faire mieux bénéficier le Congo de la présence du bureau régional

Elue à la tête du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique en 2015, le Dr Matshidiso Rebecca Moeti a effectué, du 14 au 16 février 2018, une visite officielle en République du Congo. Le but était principalement de faire un tour d'horizon de la situation sanitaire du pays et le point de la coopération sanitaire entre le Congo et l'OMS. Elle a tenu à confirmer l'engagement de son organisation à renforcer sa coopération avec le pays hôte en vue de l'atteinte de la couverture sanitaire universelle.

Cette visite était également une opportunité pour le Dr Matshidiso Rebecca Moeti de confirmer sa décision prise depuis 2015 de faire bénéficier davantage le Gouvernement congolais de la présence du bureau régional de l'OMS à Brazzaville, et apporter ainsi un appui plus conséquent au Congo en coordination étroite avec son bureau pays.

La directrice régionale de l'OMS a pu rencontrer quelques plus hautes autorités de l'Etat, à commencer par le président Denis Sassou-Nguesso, avec qui elle a pu discuter de la vision du pays sur la santé et de la coopération sanitaire entre le Congo et son organisation. L'appui attendu du chef de l'Etat est qu'il instruisse son Gouvernement sur les engagements internationaux pris, notamment ceux de l'Union africaine, sur les financements du secteur de santé à hauteur de 15% du développement durable, l'indépendance vaccinale et le fonds de contrepartie, ainsi

que la sécurité sanitaire. Avec le premier ministre Clément Mouamba, les échanges se sont focalisés sur les priorités du Gouvernement en matière de santé, notamment la problématique du déficit en ressources humaines en santé qualifiées, le partenariat public-privé, la sécurisation des fonds liés à l'approvisionnement en médicaments, vaccins, réactifs et consommables, la résilience du secteur santé devant les épidémies et les catastrophes naturelles et anthropiques, la coordination du comité de lutte contre les épidémies, le pilotage du développement de l'assurance maladie universelle. Des discussions qui, selon la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, devraient permettre au premier ministre d'apporter son appui dans la prise en compte dans le Plan national de développement 2018-2022, de l'Objectif de développement durable (ODD) 3 comme fondamental pour atteindre les autres



Dr Matshidiso Rebecca Moeti, Jacqueline Lydia Mikolo, Fatoumata Binta Diallo et Anthony Ohemeng Boamah

ODD (La santé dans toutes les politiques et le one health), la subvention du Gouvernement pour le stock de démarrage, et la sécurisation des vaccins de la centrale d'achat, etc. Faire le plaidoyer pour un cadre législatif en faveur de la CSU et la mobilisation des ressources domestiques. Tel est le but de ses entretiens avec Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, notamment sur les cadres législatifs de la décentralisation et du transfert de compétence sur la santé de base, sur l'hygiène publique et le règlement sanitaire international, sur la sécurisation des fonds liés à l'approvisionnement en médicaments, vaccins, réactifs et consommables, ainsi que sur le pilotage des épidémies et autres urgences de santé

publique. Ce plaidoyer apparaît aux yeux de la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique comme un stimulant qui devrait booster le parlement congolais à adopter les textes législatifs qui lui seront soumis, sur le financement du secteur santé et sur le cadre de dépenses à moyen terme dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire 2018-2022. Au Congo, le profil épidémiologique reste prédominé par les maladies infectieuses et parasitaires notamment le paludisme, première cause des consultations (69,8%), d'hospitalisation (64,8%), et de mortalité (48,4%), les infections respiratoires aiguës, qui constituent la deuxième cause de consultation dans les douze départements avec une plus grande fréquence dans les départements de Pointe-Noire, de la Bouenza, de la Lékoumou et de la Sangha, les diarrhées, la rougeole, le VIH-sida dont le nombre de personnes atteintes était estimé à 79.681 en 2015. Neuf maladies tropicales négligées sont endémiques au Congo, parmi les dix-sept de la feuille de route mondiale. Il s'agit de la trypanosomiose humaine africaine, lèpre, pian, ulcère de buruli, onchocercose, schistosomiase, géo helminthiases, rage et filarioses lymphatique et loase. Le Congo fait également face aux maladies non transmissibles telles que l'hypertension artérielle (32,7%) avec sa complication majeure, l'accident vasculaire cérébral, le diabète (16,2%), les cancers, 612 nouveaux cas dont 18 après autopsie, avec prédominance du cancer de la prostate chez les hommes (43,1%) et celui sein chez les femmes (50,5%), chez les enfants (0-14 ans) 6,4%. Pendant trois jours, «j'ai visité quelques structures. J'étais informée de quelques difficultés et j'en ai aussi vues moi-même. Au CHU, par exemple, il y a des difficultés d'accès aux médicaments, les problèmes de ressources financières et de décaissements des budgets», a indiqué Mme Matshidiso Rebecca Moeti, au cours de sa conférence de presse. S'agissant de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (CAMEPS), elle s'est dite plutôt impressionnée du progrès accompli en un laps de temps. «J'ai vu les antirétroviraux et je puis vous rassurer qu'ils sont disponibles et en stock suffisant pour au moins 6 mois», a-t-elle fait savoir.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Peur chez les opérateurs économiques membres du COPECO

Où en est-on avec la dette intérieure? L'aurait-on oubliée? Le président du Collectif des opérateurs économiques du Congo (COPECO), Nestor Mouandzambi Ndinga, s'est posé de nombreuses questions en intervenant dans le journal dominical de Radio-Congo. Il s'est plaint aussi de l'attitude du Gouvernement qui ne communique plus sur l'état d'avancement des dossiers des adhérents de leur collectif. Pire, l'administration des Grands travaux a cessé, selon lui, de traiter leurs dossiers. Cette dette pourra-t-elle être apurée dans le cadre des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI)? Le mutisme actuel n'est pas bon signe. Si rien n'est fait, beaucoup d'opérateurs se seront déjà endormis dans l'éternité avant l'extinction de cette dette intérieure. A moins que cela soit le but recherché!

Faire, refaire, défaire

Spectacle peu banal sur la Route nationale N°2 Brazzaville-Ouessou. A hauteur d'Intaba, des jeunes voyous reviennent avec des pelles dégrader le tronçon de la route que des Chinois colmatent du mieux possible, implantent une grosse roue de tracteur en travers de la route et, intraitables et imperturbables, exigent 1000 francs pour pouvoir passer.

Conducteurs de bus soumis à un contrôle médical

La présentation d'un certificat médical fait partie des pièces exigées aux chauffeurs de bus de transport public. Ces derniers jours, un contrôle rigoureux a été instauré par la police routière. D'aucuns pensent que ce n'est pas nécessaire. Ils ont tort parce qu'il n'est pas bon de confier ce service à des personnes invalides ou peut-être même souffrant de problèmes psychiatriques. Le certificat médical doit être dûment délivré par les services médicaux municipaux. Mais il n'est pas gratuit (le contraire aurait surpris!)

Des routes qui font honte à Brazzaville

On disserte toujours sur l'érosion qui attaque, ronge et dégrade les routes goudronnées. Avec le retour des pluies, la deuxième sortie nord est pratiquement coupée en deux à Ngamakosso à cause du ravin qui a grandi à vue d'œil. A cause de l'ensablement provoqué par les pluies de samedi 17 et lundi 19 février, la circulation est perturbée également sur la route Moukondo-Nkombo. Les véhicules roulant dans les deux sens s'arrêtent à l'arrêt La Ferme. Impossible d'aller au-delà. Autre route qui fait honte à Brazzaville, l'avenue Ngamaba au niveau du rond-point Mouhouri, à Mfilou-Ngamaba. Régulièrement attaquée par l'érosion, elle devient en deux à cet endroit. On ne comprend toujours pas pourquoi les pouvoirs publics sont insensibles au délabrement de certaines avenues de la capitale. Ne peut-on pas parer au pressé en période de crise financière?

Des militaires en imposent à leurs frères d'armes

Entre Brazzaville et Mindouli, sur la route lourde Brazzaville-Pointe-Noire, il y a des militaires qui se comportent toujours comme au plus fort moment de la crise du Pool. Il ne faut donc pas commettre l'imprudence d'oublier de voyager avec sa carte nationale d'identité. Il faut veiller aussi que sa validité n'a pas expirée. Sinon, les militaires accrochés aux bouchons comme à une mamelle vous obligent de tâter le porte-monnaie pour passer. Mais lundi 19 février les passagers d'un bus Océan du Nord ont échappé au contrôle grâce à une dizaine de militaires qui étaient à bord. Ceux-ci en ont imposé à leurs frères d'arme assurant la sécurité: pas question de faire descendre les passagers et de procéder au contrôle de leur identité. Un incident a failli éclater à Mayama, mais il a été évité.

Un couple chinois a été renversé par un véhicule à Ouenzé

Vendredi 16 février 2018, aux environs de 10h, un couple chinois roulant à moto a été fauché par un véhicule de marque Toyota Land Cruiser. Heureusement, les casques qu'ils portaient ont amoindri leur choc! Toutefois, ils se sont retrouvés avec des écorchures. L'accident s'est produit au croisement de l'avenue Miadeka avec la rue Balloys, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville. Il aurait pu être évité si le couple avait respecté le panneau Stop. Le conducteur du véhicule a eu la gentillesse de conduire les infortunés à l'hôpital. Un comportement à saluer, ainsi que celui du voisinage qui a volé à leur secours au moment du choc!

Des bandits refont parler d'eux à Mfilou-Ngamaba

Mardi 13 février 2018 un groupe de jeunes bandits, appelés communément «Bébés-noirs», a semé la terreur à l'entrée et aux alentours de l'hôpital de l'Amitié Sino-congolaise à Mfilou-Ngamaba. La scène s'est déroulée aux environs de 19h. D'après un témoignage, ils étaient équipés d'armes blanches (couteaux, bouteilles, machettes, etc.) et ont pourchassé toute personne se trouvant sur leur chemin en proférant des menaces et des cris de guerre. Alertés, les agents du commissariat de police d'arrondissement de Mfilou-Ngamaba n'ont pu mettre la main sur eux car ils s'étaient déjà volatilisés dans la nature. C'est la deuxième fois en l'espace de quelques semaines que cette bande de voyous opère dans le même périmètre. Un poste avancé de la police dans les environs pourrait les dissuader à agir en toute impunité. Avec les délestages sauvages de la SNE dans cette zone, les gens ont désormais peur d'errer dans les parages qui sont plongés dans le noir ou de se rendre à l'hôpital de Mfilou.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771

Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60

NIU: P2005110002540126

E-mail: moussoundajeama@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO

MARYA D'OR CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

AU CAPITAL DE: TROIS MILLIONS (3.000.000) FRANCS CFA

Adresse: 17, rue Likouala (Poto-Poto, Arr.3)

BRAZZAVILLE

RCCM CG-BZV-01-2018- B13-00011

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 29 janvier 2018 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, en date du 31 janvier 2018, sous Folio 021/6 n°0204, il a été constitué une société dénommée «MARYA D'OR CONGO» dont les caractéristiques sont les suivantes: .

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

Capital: 3.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 17, rue Likouala (Poto-Poto, Arr.3);

Objet: Achat et vente d'or, Intermédiaire de commerce, import-export, Architecture et génie civil ;

Durée: 99 années ;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n°CG-BZV-01-2018-B13-00011 du 05 février 2018 ;

Gérance: Madame ABDUL REDA Mariana est la Gérante de la Société ;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Signature d'accord de don de financement

Le Japon à la rescousse du département du Pool

Le Gouvernement japonais a fait un don de financement d'un milliard 375 millions de F. CFA, à travers le fonds japonais pour le développement, au Gouvernement congolais pour le lancement du projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance durables dans le département du Pool, qui traverse un épisode dramatique de violence. Ce projet bénéficie de l'accompagnement technique de la Banque mondiale pour sa mise en œuvre.



Pendant la signature de l'accord entre Calixte Nganongo et Djibrilla Issa

La cérémonie de signature de cet accord a eu lieu à Brazzaville, le 12 février dernier. C'est Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget et Djibrilla Issa, représentant résident de la Banque mondiale au Congo, qui ont signé les documents de cet accord, marquant le début de la mise en œuvre effective du projet d'appui à la promotion dans le département du Pool. Ce projet lancé concerne les localités des districts de GomaTsé-Tsé, de Mindouli et de Kinkala.

Les groupes particulièrement vulnérables tels que les jeunes, les veuves, les filles-mères et les handicapés éprouvent d'énormes difficultés à subvenir à leurs besoins quotidiens. Le projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance sera coordonné par le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, principal organisme gouvernemental responsable. Le Haut-commissariat s'adjoindra les services de l'unité de mise en œuvre du projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (P.D.A.C) qui dispose des capacités requises pour en accélérer la mise en œuvre.



Echange de parapheurs après la signature

Pour Djibrilla Issa, l'importance de ce projet d'inclusion sociale et économique est l'amélioration de l'accès des populations les plus vulnérables aux moyens de subsistance qui est l'objectif majeur, en favorisant les opportunités économiques dans le département du Pool.

A son tour, Euloge Landry Kolélas, Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants a présenté les efforts déjà accomplis. Et Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, en sa qualité de gouverneur de la Banque mondiale pour le Congo, a déclaré qu'il était temps que le Congo s'inscrive dans une dynamique de démolition du phénomène des jeunes en arme, et d'engager leur réinsertion professionnelle, sociale et économique, ainsi que celle de la réinstallation des populations déplacées dans leurs villages respectifs.

La cérémonie de signature de l'accord s'est déroulée en présence des ministres Henri Djombo, Antoinette Dinga Dzondo, et de Hiroshi Karube, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon pour les deux Congo.

Philippe BANZ

Question de réflexion

Les jeunes sont de plus en plus oisifs et cette oisiveté conduit à la multiplication des actes d'incivisme et à la perte des repères. Le Gouvernement est-il conscient de ce problème et comment s'y attaque-t-il?

(Gaspard NKOUNKOU, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Agence de développement des petites et moyennes entreprises

Les acteurs agricoles se mobilisent pour la promotion de leurs produits

Réfléchir sur la manière de développer le secteur agricole au Congo et promouvoir les méthodes de commercialisation des produits alimentaires, telle est la problématique de la séance de travail organisée le 15 février 2018, par l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises (ADPME), autrefois Centre de formalités administratives des entreprises (CFE). Cette séance de travail, la première du genre, patronnée par Lin Cloud Kialoungou, directeur général de l'ADPME, a regroupé les maraîchers, les producteurs agricoles et les commerçants exerçant à Brazzaville. Elle a eu pour objectif de définir le programme d'action et les modalités de mise en place d'une structure de gestion de tous les acteurs œuvrant dans le domaine agricole pour une promotion plus efficace des produits alimentaires locaux.

Le directeur général de l'ADPME, appuyé par Armand Bienvenu Voudibio, directeur de cabinet du ministre des Petites et moyennes entreprises a demandé que tous les acteurs intervenant dans la chaîne de production, ainsi que les partenaires, s'impliquent dans le travail productif, améliorent la qualité de leurs produits, augmentent la productivité et organisent des panels par secteur d'activités pour la visibilité des produits alimentaires locaux.

Armand Bienvenu Voudibio, a affirmé que le Congo a toujours

attaché une grande importance à tout ce qui a trait à l'activité agricole. «Le Congo importe par an près de 500 milliards de F CFA en produits alimentaires. Donc, il est grand temps que les producteurs congolais puissent mettre du sérieux dans leur travail pour s'ouvrir au marché international». Il a affirmé que l'ADPME ne ménagera aucun effort pour accompagner les groupements des maraîchers et les entrepreneurs pour la formation et la promotion des produits locaux leur permettant d'accéder au marché international pour la



Les acteurs agricoles posant avec le directeur général de l'ADPME

commercialisation, à l'exemple des Etats Unis d'Amérique dans le cadre de l'AGO. «Il s'agit désormais de se concentrer et se mettre résolument au travail, en vue d'une grande production, lorsqu'on sait que notre pays dispose de beaucoup d'atouts et d'opportunités pour développer le secteur agricole».

Le directeur commercial du supermarché Casino, Alphonse Missengué, a fait une communication relative à la promotion qu'organise

cette structure commerciale du 15 février au 15 mars 2018 et intitulée: «Mois des produits du terroir à Casino». Ceci dans le but de valoriser les produits alimentaires locaux dans les différents rayons du supermarché, pour une bonne visibilité. «Il s'agit de susciter l'engouement de tous les acteurs, leur donner l'opportunité et la possibilité de produire davantage et d'augmenter la productivité», a-t-il dit.

Pascal BIOZI KIMINOU

Centre maraîcher de Nsougui

Les maraîchers veulent encore plus de sites

Situé au quartier Mayanga, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville (Madibou), le Centre maraîcher de Nsougui est opérationnel depuis 2015 grâce à un financement conjoint du Congo, de la Banque mondiale, et du Projet de développement et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP). Les maraîchers sont répartis en cinq groupements: Tolonga nzala, La joie, Makedika, Zola et Soungika; chaque groupement compte 20 maraîchers, les femmes étant majoritaires. Ils exploitent une superficie de 500 m² un champ d'expérimentation, appelé «champ école».

Le Centre maraîcher de Nsougui a une superficie totale de 10 hectares. La superficie aménagée est de 7 hectares. Dans ce centre sont logés les maraîchers expropriés des sites de Talangaï, de la Corniche de Bacongo (Mbama), de la Case de Gaulle, et du Centre de santé intégré (CSI) de Bissita et de Mfilou. Ils cultivent des légumes, des concombres, des tomates, des aubergines, du piment et d'autres produits.

La vente des légumes et des autres aliments frais se fait de manière individuelle, c'est-à-dire que les grossistes qui partent du marché Total et qui se sont familiarisés avec les maraîchers prennent les produits à crédit pour aller les fournir à ceux qui achètent en détail.

Les maraîchers se disent satisfaits du projet, mais veulent toujours que le Gouvernement élargisse le centre pour plus d'emplois. «Nous remercions le PDARP et la Banque mondiale ainsi que le Gouvernement d'avoir mis à notre disposition ce site. Nous voulons qu'ils créent d'autres sites maraîchers, afin que les Congolais s'approvisionnent en légumes à bas prix comme le veut le président de la République et surtout pour que des emplois soient créés», a déclaré Dalmas Afed Tanawa Mouzita, maraîcher du groupement Tolonga nzala. «Par les temps qui courent, les jeunes s'intéressent de plus en plus aux métiers de la terre», fait-il observer. Les agriculteurs ont reçu de la Banque mondiale deux groupes électrogènes, l'un alimentant deux groupements et l'autre approvisionnant trois autres, réglant leur problème récurrent d'arrosage. Parmi les difficultés que rencontrent

les maraîchers, on peut relever le problème d'engrais. Pour l'heure ils n'utilisent que de l'herbe fraîche comme fumier, écologiquement mais avec des rendements plus réduits. Les maraîchers bénéficient également des investissements réalisés par le financement du PDARP: 4 châteaux d'eau de 25m³ chacun; 4 motopompes; 2 abris de motopompes; un système d'irrigation (tuyauterie vannes, regard, tuyau tricoflexes, etc.); 854 serres dont 4 champs d'exploitation; 80 équipe-



Une vue du Centre de Nsougui

ments de protection individuelle; 80 kits de matériel aratoire; 80 ficelles agricoles de 100m; 40 rubans métriques de 30m; 160 arrosoirs; etc. Les travaux concernant l'exploitation de ce site ont été financés par le PDARP. Le Gouvernement a opté pour la relance, à grande échelle, des programmes de culture

de banane, manioc et cacao. Ce programme doit être exécuté par des techniques modernes, l'irrigation des zones de production et la mécanisation, pour des rendements plus importants.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Bricette GOMA (Stagiaire)

Coopération

Vers la signature d'un partenariat dans le secteur de l'énergie

En séjour au Congo-Brazzaville du 12 au 13 février 2018, Sheikh Ahmed Dalmook Al Maktoum, un des princes des Emirats arabes unis, accompagné du ministre Jean Jacques Bouya, de l'Aménagement du territoire, et de deux autres membres du Gouvernement concernés par l'investissement ont visité le Centre international des conférences de Kintélé, le Centre international de commerce et les tours jumelles en construction au quartier Mpila. Cette visite a permis au prince d'évaluer de possibles investissements au Congo, pays qui attire de plus en plus d'investisseurs ces dernières années. La délégation a commencé la visite par le Centre international de conférences de Kintélé déjà fonctionnel, en passant par le Centre international de commerce, avant de finir par les deux tours jumelles. «L'objet de mon déplacement, c'est d'abord de visiter le pays et de voir

les opportunités que le Congo peut offrir. Aussi, de signer un accord de partenariat sur un projet d'approvisionnement en électricité, et si tout se passe bien, cela peut s'exécuter dans les prochains huit mois. Ceci est mon premier projet que je viens réaliser au Congo. Certainement pour des gros projets, il faut un peu de patience», a-t-il confié à la presse.

Sur la qualité des infrastructures visitées, Sheikh Ahmed s'est dit impressionné. «Avec le travail abattu, le monde doit avoir l'opportunité de voir et de venir investir au Congo», a-t-il affirmé. Pour Olga Ebouka-Babackas, ministre du Plan, le Gouvernement a la conviction qu'en installant des services de qualité au Congo, il va



Sheikh Ahmed et les ministres congolais visitant les infrastructures

pouvoir avoir des ressources additionnelles pour le développement du pays. «L'Emir, à son retour au pays, va certainement parler de notre pays aux différents investisseurs qui, aujourd'hui, cherchent dans quel pays mettre leurs capitaux. Donc, en ayant fait cette visite, nous sommes sûrs que le Prince des Emirats sera un ambassadeur du Congo dans son pays», a-t-elle dit.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Togo

Un dialogue national pour exorciser les incertitudes de violence

Le dialogue national au Togo s'est ouvert jeudi 15 février à Lomé, sous l'égide du ministre ghanéen de la Sécurité. Longtemps voulu par l'ensemble de la classe politique togolaise, ce dialogue se tient dans un contexte tendu, dominé par de multiples manifestations des opposants. Ils réclament le départ du président Faure Gnassingbé, et exige le retour à la Constitution de 1992. Les présidents guinéen Alpha Condé et ghanéen Nana Akufo Addo ont servi de médiateurs pour faciliter la tenue de ces retrouvailles entre Togolais.

Avant ces pourparlers l'archevêque émérite de Lomé, Mgr Philippe Fanoko



Faure Gnassingbé

Kpodzro, a exhorté lundi 12 février ses compatriotes: «Les prières que nous ferons à Dieu pour demander la paix, ces prières-là auront un sens concrètement lorsque toute la Nation se mobilise avec son chef de l'Etat en tête, pour allumer



Les opposants exigent le départ du président en place

le feu de l'indépendance, en respectant l'eau de la libation que nos aïeux ont déposée».

Cette rencontre des filles et fils du Togo est un rassemblement qui met les deux parties opposées autour de la table de discussions pour une sortie de crise. Elle réunit le pouvoir et 14 partis de la coalition de l'opposition. Parmi les exigences des

opposants, demeurent le départ de la famille Eyadéma, au pouvoir depuis 50 ans et le retour à la Constitution de 1992 qui limitait le nombre de mandats.

Ancien premier ministre sous Gnassingbé Eyadéma, Gabriel Agbéyomé Kodjo a appelé les Togolais au bon sens pour que ce dialogue puisse rassembler toutes les couches pour recueillir l'adhésion de tous, y compris l'armée qui a joué un rôle important dans l'histoire politique du pays ces dernières années. A noter que la dernière marche de protestation dans les rues de Lomé avant l'ouverture du dialogue a été celle du 3 février; elle a réuni quelques milliers de militants et sympathisants de l'opposition.

Azer ZATABULI

Guinée équatoriale

Peine de mort contre 147 opposants

Le procureur de la République de Guinée équatoriale a requis mercredi 14 février la peine de mort contre 147 opposants, dont des cadres du Parti citoyen pour l'innovation (PCI). Ils sont accusés de «sédition» et d'«attentats contre l'autorité». Le Parti citoyen pour l'innovation dénonce des tortures, et affirme qu'une trentaine de ses militants n'étaient plus capables de se tenir debout lors des audiences qui ont débuté lundi, «en raison de la torture subie» au cours de leur détention à «Guantanamo».



Les deux hommes forts de la Guinée Equatoriale

Les opposants sont poursuivis devant le tribunal de grande instance de Mongomo depuis le 12 février. La cause de leur arrestation n'était pas encore connue, mais tous ont été interpellés depuis les élections législatives de novembre dernier. Le procureur a demandé la peine capitale contre tous les inculpés. Du côté du parti incriminé, on estime que la gravité des peines requises vise à cacher ou faire taire les atrocités et la brutalité des crimes de torture. Le parti affirme par ailleurs son intention d'aller «devant les tribunaux internationaux et la CPI pour crimes contre l'humanité».

Fin décembre, Malabo a affirmé avoir déjoué un coup d'Etat visant le président équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. Plusieurs supposés mercenaires ont été arrêtés dans ce que les autorités ont qualifié d'«acte de terrorisme international».

Gracia ONDONGO BOKEMBA (Stagiaire)

Afrique du Sud

Lutte contre la corruption et relance économique: les défis de Cyril Ramaphosa

Elu jeudi 15 février dernier pour assurer la transition jusqu'en 2019, après la démission de Jacob Zuma, l'ancien syndicaliste et homme d'affaires Cyril Ramaphosa a prononcé ses premiers engagements politiques. Ses priorités déclarées sont dans l'éradication de la corruption, phénomène endémique dans le pays, qui a terni le règne de neuf ans de son prédécesseur. Devant le Parlement, il a promis: «Je travaillerai très dur pour essayer de ne pas décevoir le peuple sud-africain».



Cyril Ramaphosa pendant la prestation de serment

priété de Johannesburg a été perquisitionnée mercredi, huit personnes ont été inculpées. Au-delà du chantier de la corruption, c'est toute l'économie sud-africaine qu'il s'agit de remettre sur les rails. Cyril Ramaphosa «doit instaurer la confiance, donner le sentiment qu'il va y avoir du changement. Il va devoir convaincre que ce qui a été fait ces dix dernières années, certaines décisions vont être annulées, et même inversées. Ça va être des décisions difficiles, car la croissance doit être relancée, et pour cela, il faut restaurer la confiance des investisseurs. Ce sera le défi de ses cent

premiers jours: faire passer ce message que nous sommes en train de changer», a indiqué l'économiste Daniel Binedell. A en croire ce dernier, le nouveau chef de l'Etat «a déjà commencé à faire bouger les choses. Il a par exemple changé la direction de la compagnie nationale d'électricité et ses anciens dirigeants sont poursuivis pour détournements de fonds. Il a donc le bon profil pour faire tout cela. Mais il va devoir s'entourer des bonnes personnes, qui ont le respect des gens».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

COMMUNIQUE

Mme Esther Nikoua prie toute personne qui retrouverait un sac rouge contenant un ordinateur portable de marque ASUS, un classeur rouge contenant le dossier complet de l'établissement «Puits de Jacob» et divers objets de bien vouloir la contacter. Elle a été victime d'un vol le vendredi 2 février 2018 aux abords du restaurant-bar La Détente à Bacongo, près de l'OCH de la Glacière, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville.

Pour tout contact:
Tél.: 05 569 25 91 / 06 610 77 77

ETUDES DE MAITRES
Ange Pépin POSSENNE & Jean Ignace MASSAMBA
Huissiers de Justice Commissaires-Priseurs associés
Près la Cour d'Appel de Brazzaville
13, rue Dispensaire, face Agence Crédit du Congo Poto-Poto
E-Mail: office.possenne_massamba@yahoo.fr
Tél.: 05 529 47 82/05 529 47 83/06 668 70 49/06 668 70 49/06 668 70 28 - B.P.: 14642.

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES MOBILIERES

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public brazzavillois qu'à la demande de la Banque Espirito Santo Congo, dite BESCO, il sera procédé, le samedi 03 mars 2018 à 10heures, dans l'enceinte de sa Direction Générale sise Avenue Amilcar CABRAL et au N°03, rue Impolo Mpila, vers le dépôt FAAKI Congo, à la vente aux enchères publiques et derniers enchérisseurs des biens suivants saisis au préjudice de la société BOLD HOTEL Sarl:

- 1 - Véhicule
- Une voiture de marque TOYOTA LAND CRUISER V8
- 2 - Matériaux de construction
- Disques à couper et à meuler;
- Rouleaux isolation;
- Pots de peinture;
- Feuilles de copeau-plaque;
- Tuyaux PPR;
- Plaque de plâtre;
- Supports en alu pour faux plafond;
- Tiges filetées;
- Rabots à bois;
- Visseuses;
- Aspirateur HITACHI.
- 3 - Equipements de restauration
- Grand four à quatre foyers;
- Four électrique à pizza;
- Frigos et congélateurs;
- Fauteuils en rotin;
- Petits coffres-forts;

- Lits avec matelas;
- Armoires.

L'Etude s'interdit de renseigner les clients au téléphone. Réception: du lundi au vendredi, 15h-18h; samedi: 10h-13h.

La liste peut être consultée en l'Etude de Maître POSSENNE et MASSAMBA, tous les jours ouvrables, de 9heures à 17 heures.

CONDITIONS DE VENTE
- Adjudication faite au plus offrant après trois criées;
- La prix payable comptant, faute de quoi, l'objet sera vendu à folle enchère de l'adjudicataire;
- Prix d'adjudication majoré de 12%;
- Biens vendus en l'état, sans garantie, ni recours contre l'officier vendeur;
- Enlèvement immédiat.

Pour plus d'information, veuillez vous rapprocher tous les jours ouvrables de:

1°)-Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire, face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Tél.: 06 668 70 49/06 668 70 28/05 529 47 83.

2°)-Direction Générale BESCO, Avenue Amilcar CABRAL, Centre-ville Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 29 Janvier 2018.

L'un des Commissaires-Priseurs

Célébration de la Journée mondiale de la vie consacrée

La vie consacrée est un don de Dieu pour la bonne marche de la société

Dans l'archidiocèse de Brazzaville, la paroisse Saint-Paul de Madibou a été retenue pour la célébration de la Journée mondiale de la vie consacrée. Cette journée est célébrée, le 2 février de chaque année depuis 1997. Une messe a été célébrée, dimanche 4 février 2018, rassemblant beaucoup plus les religieuses venues de plus de quarante-huit congrégations présentes dans l'archidiocèse de Brazzaville et les religieux. Cette fête a été couronnée par un repas avec l'ensemble des invités. Cette messe a été célébrée par le père Nicaise Wilfrid Ossebi, vicaire épiscopal, chargé de la vie consacrée dans l'archidiocèse de Brazzaville, curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.



Une vue de l'autel pendant la messe

Le célébrant s'est référé à l'évangile selon Saint Luc chapitre 9, verset 22 à 40. A la fin de l'eucharistie, le père Nicaise Ossebi a expliqué: «Aujourd'hui, nous nous sommes appuyés sur les textes que l'église nous a proposés et puis dans le partage que je fais avec le peuple et pour le peuple de Dieu, j'ai repris effectivement ce que le Pape François nous a dit, à propos de la journée mondiale de la vie consacrée pour l'année 2018. Il nous a invités d'être proches du Christ, être auprès du peuple comme Jésus au milieu de son peuple, ceux qui vont aider Jésus à être au milieu de son peuple, ceux qui vont aider Jésus à accompagner son peuple et ceux qui vont aider Jésus à marcher avec son peuple». Cela a été l'occasion pour sœur Marie Jeanne de la congrégation de la fille de Saint Joseph de Genoni, (un village italien où la première communauté a pris vie), de s'exprimer sur l'importance de la journée. «Pour moi la vie consacrée est un don pour

l'église, don que je fais pour l'église et au service de l'église et de son peuple. La vie est un don que Dieu m'a fait, donc notre vie nous la consacrons au service des pauvres et de l'église. C'est



Des religieuses participant à la messe

notre charisme. La vie est un don de Dieu. Notre congrégation est ouverte à toutes les nécessités qui se présentent dans le monde». A la fin de la messe, sœur Dorothée Lous-

sakou, de la congrégation des petites-sœurs dominicaines, présidente de l'Union diocésaine des religieuses de Brazzaville (UDRB) a rappelé: «La

vie consacrée». Au cours de cette journée, nous consacré(e)s, sommes appelé(e)s à célébrer les bienfaits de Dieu en nous et à travers nos œuvres. Elle a cité une ligne de l'homélie du Pape François à l'occasion de cette fête: «Le frère et la sœur que Dieu me donne font partie de mon histoire. Ils sont des dons de Dieu à protéger. Quand on place au centre de la vie religieuse les projets, les techniques et les structures, la vie consacrée cesse d'attirer et ne communique plus; elle ne fleurit pas parce qu'elle oublie, ce qu'elle a sous terre, c'est-à-dire les racines». A signaler que la messe a été concélébrée par l'abbé Adrien Batantou, curé de la paroisse Saint-Paul de Madibou, père Aimé Porret, vicaire de la paroisse Saint-Pierre Claver de Baongo et quelques membres de l'équipe presbytérale de la paroisse Saint-Paul de Madibou.

Philippe BANZ

Confrérie Sainte Rita (Archidiocèse de Brazzaville)

L'abbé Rufin Malonga a célébré la messe d'ouverture des exercices des 15 Juedis

Les 15 Juedis de Sainte Rita de Cascia sont une période de prière intense caractéristique des ritiens et ritiennes, à travers le monde. Il s'agit d'environ quatre mois qui s'ébranlent du début de février au 22 mai de chaque année. Ainsi, l'abbé Rufin Malonga Toumou, aumônier diocésain de la Confrérie Sainte Rita, a célébré, samedi 3 février 2018, en l'église Saint-Esprit de Mougali, la messe d'ouverture des exercices spirituels des quinze Juedis de Sainte Rita, en mémoire des quinze dernières années de vie terrestre de Sainte Rita, la Sainte de Cascia, naquit à Roccaporena, petit village d'Italie. Autour de l'aumônier diocésain, il y a eu les abbés Brice Bikouta, aumônier diocésain adjoint, Alex Guy Noël Bafingat, aumônier paroissial de Saint-Esprit de Mougali, et Ghislain Boukounia Benadinga, vicaire de la paroisse de l'île Mbamou.



L'abbé Rufin Malonga (3^e de g. à dr.) président l'eucharistie

Le mot de bienvenue de l'aumônier paroissial de la Confrérie Sainte Rita de Mougali, l'homélie du célébrant, l'adresse de Jean Médard Malonga, président diocésain de la Confrérie Sainte Rita, les mots de remerciements de l'aumônier paroissial de Mougali et celui du célébrant ont été les moments forts de cette célébration eucharistique animée par la chorale diocésaine de la Confrérie Sainte Rita. Des ritiens et ritiennes de l'archidiocèse de Brazzaville vêtus de leur uniforme traditionnel, pagne bleu, camisole et foulard roses pour les femmes, pantalon bleu avec chemise et foulard roses au cou pour les hommes, ont participé à cette messe d'ouverture des quinze juedis, de l'année en cours. Dans son homélie, l'abbé Rufin Malonga Toumou a exhorté

les participants à la messe à bien formuler les demandes adressées à Dieu, au cours de



Les membres du bureau diocésain (au 1^{er} plan) participant à la messe

cette période de prière intense, appelée 15 Juedis qui dure quinze semaines. Le célébrant a poursuivi, en encourageant

les ritiens et ritiennes à la pratique d'une vraie charité, en témoignant de la charité aux malades et aux personnes

vulnérables, à l'exemple de Sainte Rita qui pratiqua le «Lazaret» (visite aux malades). Partant, l'aumônier diocésain a rassuré les abeilles de Rita de la proximité de Dieu en toute circonstance de leurs vies respectives. «Dieu est toujours présent à nos côtés quelle que soient les difficultés que nous affrontons. Il a toujours à dire sur nos réalités quotidiennes», a rassuré le prédicateur. Dans son mot de remerciements, l'aumônier paroissial a félicité le bureau diocésain pour avoir choisi la paroisse Saint-Esprit de Mougali pour vivre cet événement. Il a encouragé les ritiens et ritiennes à demeurer assidus à la prière, afin de bénéficier des grâces en abondance de la part du

Armée du Salut au Congo

Les Commissaires Amos Benjamin et Grâce Sage Mnyampi en visite à Brazzaville

Dans la soirée du samedi 17 février 2018, les soldats de l'Armée du Salut de la division de Brazzaville ont réservé un accueil chaleureux aux commissaires Amos Benjamin et Grâce Sage Mnyampi, respectivement, secrétaire international pour l'Afrique et secrétaire zonale des ministères féminins, tous deux de nationalité Tanzanienne qui effectuent du 17 au 26 février 2018 une visite pastorale à Brazzaville. Ils ont été accueillis à l'aéroport international Maya-Maya par les commissaires Onal et Edmane Castor, respectivement, chef de territoire et présidente territoriale des ministères féminins au Congo, ainsi que par les Lieutenants colonels Eugène et Odile Brigitte Bamanabio, respectivement, secrétaire en chef et secrétaire territoriale des ministères féminins. En présence de nombreux soldats, venus des postes de la division de Brazzaville.



Les Commissaires Onal & Edmane Castor (à g.) et Benjamin & Grâce Mnyampi (à dr)

Dans son mot d'accueil, le commissaire Onal Castor a déclaré que c'est une visite de bénédiction qu'effectuent les commissaires Amos Benjamin et Grâce Sage Mnyampi. «En septembre 2017, nous avons reçu le chef mondial de l'Armée du Salut, André Cox venu nous reconforter. Cette fois-ci, le tour revient au secrétaire international pour l'Afrique en sa qualité d'inspecteur de visiter son peuple.»

Le commissaire Amos Benjamin Mnyampi a dit toute sa gratitude aux autorités de l'Eglise pour cet accueil enthousiaste: «Nous avons écouté beaucoup de choses concernant le territoire du Congo Brazzaville et notre présence sur ce sol de Brazzaville que nous foulons pour la première fois est pour reconforter ce peuple à vivre dans l'unité et la paix. Le soldat salutiste doit toujours pardonner son prochain, quel que soit les circonstances.»

A signaler que dans leur agenda figure: la visite de quelques postes de l'Armée du Salut, la tenue d'un grand séminaire international pour couples d'officiers de toute l'Afrique francophone avec la participation des délégués du Mali, du Togo, du Burkina Faso, de l'Angola, de la R.D. Congo et du Congo Brazzaville; l'inauguration de la salle de réunion du poste de Moukondo dans le 4^e arrondissement de la ville capitale et la réunion de Sainteté en la salle du cinquantenaire du Plateau des 15 ans.

Pascal BIOZI KIMINOU

Conférence épiscopale du Congo

Récollecion du Temps de Carême

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), informe les commissions épiscopales que la récollecion du carême initialement prévue le mardi 20 février 2018 aura lieu le vendredi 23 février 2018 à 15h 00 au CIO. Le programme se présente comme suit: 14h45: arrivée des membres des commissions épiscopales; 15h00: conférence et méditation; 16h00: chemin de croix; 17h00: fin de la récollecion. NB: La présence de tous les membres des Commissions épiscopales est indispensable.



Radio Magnificat 93.5FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts: Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Seigneur. Le président diocésain a remercié les ritiens et ritiennes de s'être mobilisés en grand nombre pour participer à cette messe, avant de déclarer ouverts les exercices spirituels des 15 juedis de Sainte Rita de l'année 2018.

Gislain Wilfrid BOUMBA

S'exprimant en dernier, l'abbé Rufin Malonga Toumou a in-

Un Dimanche en paroisse : Diocèse de Dolisie

Saint Jean-Paul II de Dolisie

Le 18 février 2018, premier dimanche de Carême de l'année liturgique B, l'abbé Pascal Ndamba, vicaire de la paroisse Saint Jean Paul II de Dolisie y a célébré une messe devant de nombreux chrétiens venus des quatre coins de la capitale de l'or vert. Sous une harmonie musicale assurée par la chorale Saint Jean Paul II. Il est 9h45, en la forme accoutumée, la première lecture est tirée du livre de Genèse 9, 8-15. La deuxième lecture, 1 Pierre 3, 18-22. Enfin, l'homélie a été extraite de l'Evangile selon saint Marc 1, 12-15.



Vue de l'église

Dans son homélie, l'abbé Pascal a fait savoir au peuple de Dieu que « nous sommes au premier dimanche du Temps de Carême et la tradition de l'Eglise voudrait que les textes qu'on propose ce dimanche parlent de la tentation de Jésus au désert. Autrement dit, les lectures de ce dimanche abordent les thèmes de différentes tentations; c'est-à-dire les chrétiens qui vont s'abandonner au service du Christ qui est le fils du vrai Dieu». Ainsi, a-t-il souligné, dans la première lecture l'auteur sacré dit ce qui suit: juste après l'événement mystérieux de l'orage qui a causé la destruction de toute l'humanité à cause de l'en-

durcissement de leur cœur, à cause de leur péché et de leur manque de foi en Dieu, la bénédiction fut donnée à Noé et à sa descendance. Cette bénédiction se concrétise par le fait que l'Homme est l'être que Dieu a doté de la raison, capable de discerner le Bien et le Mal. A la différence de l'animal. La bénédiction se manifeste aussi par l'alliance que Dieu signe avec son peuple par le biais de l'arc-en-ciel. Ce signe d'arc-en-ciel, a poursuivi l'abbé, est voulu par Dieu Lui-même. Car, c'est par ce signe que Dieu a établi avec son peuple une alliance. Par cette alliance, Dieu veut

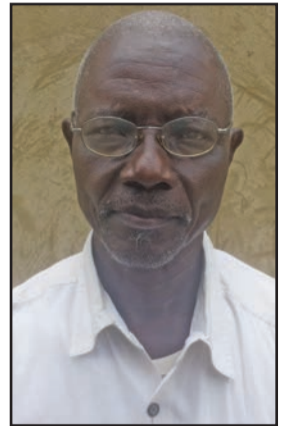
que son peuple puisse marcher selon sa volonté et ses préceptes. De sorte que si nous avons la foi, Dieu nous donnera la force nécessaire pour contrer tout ce qui sera dirigé ou fait contre nous. Dans son évangile, a expliqué le vicaire, Marc nous présente la tentation de Jésus en 3 versets. Il a souligné que ces trois versets sont, en effet, un condensé sur la mission de Jésus. Tout chrétien est appelé à être Saint mais il faut nécessairement s'ouvrir à cet esprit pour recevoir les grâces. Dans ce texte de Marc, a-t-il fait remarquer, on ne nous dit pas que Jésus est

sorti vainqueur « mot à mot »; c'est juste résumé en une seule phrase: Jésus habitait en paix avec les anges et les bêtes. Ainsi, il nous demande de nous dépouiller de tout ce qui nous encombre ou nous empêche à entendre sa parole, à voir ses merveilles, surtout à croire qu'il peut faire des grandes choses. « Dans toutes nos peines morales, la sympathie du Seigneur est à proximité. Le déluge qui est donc l'image du jugement qui s'abattra sur le monde doit être gardé à l'esprit, car tout chrétien qui vit avec le Christ est vainqueur de tout mal », a-t-il conclu.

Hubert Taba, secrétaire du Conseil pastoral paroissial

« Notre bureau venait d'être installé il y a quelques jours »

« Je m'appelle Hubert Taba, président diocésain de La Supplique à Dolisie, président du Dibundu 21 Saint Apôtre, ancien secrétaire du Conseil pastoral paroissial à Fatima de 2003 à 2009. J'ai été réélu secrétaire du Conseil pastoral paroissial à la paroisse St Jean Paul II, le 11 février 2018, en assemblée générale.



Pour le moment, le bureau du CPP mis en place le 11 février dernier n'a pas encore élaboré un programme d'activités. Ce sera fait dans les plus brefs délais pour permettre la bonne marche de la paroisse et surtout mettre de l'ordre dans toutes les structures. Au sein de la paroisse nous comptons comme mouvements d'apostolat: Légion de Marie, Confrérie Saint Michel, Mbongui Abbé Raymond Mboko, Confrérie Sainte Rita, Confrérie Saint-Esprit, Notre-Dame du Suffrage, Notre-Dame du Perpétuel Secours (La Supplique), Schola Populaire. Il y a des services, deux chorales, les Enfants de cœur, les préfets d'ordre, n'oublions pas aussi les quatre mabundu du centre et trois des secteurs. Notre souhait, c'est l'évolution ou l'émancipation du diocèse à travers la paroisse. L'exemple en est pour l'actuelle paroisse Saint Jean Paul II qui fut un Centre catéchétique dont le bâtiment y compris la concession servait de poubelle pour tout le quartier. A la faveur de l'érection du

diocèse de Dolisie, Mgr Bienvenu Manamika, le tout nouvel évêque, prit la résolution de construire une église pour le bien des chrétiens qui parcouraient de longues distances pour atteindre les paroisses Saint Paul et Notre-Dame de Fatima. C'est le 26 juin 2013 que Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou procéda à la bénédiction officielle de l'église Saint-Jean Paul II en nommant le père Mariam Pazdan comme curé jusqu'à ce jour. Il est secondé par l'abbé Pascal Ndamba qui assume les fonctions de vicaire et l'abbé Téléphore Bourandou, vicaire coopérateur. »

L'auteur



Eric MAHOUNGOU-NZINGOU
Journaliste de La Semaine Africaine/Dolisie

Le centre devient paroisse, le 23 septembre 2013

Située en plein cœur du quartier Gaïa, entre la Direction départementale de la CRF (Caisse de retraite des fonctionnaires) et le camp CFCO (Chemin de fer Congo océan), la paroisse Saint Jean Paul II de Dolisie est à l'origine un Centre catéchétique. Il a fallu attendre le 26 septembre 2013, pour qu'il soit érigé en paroisse par l'évêque de Dolisie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou. Mais bien avant la construction de l'église à cet endroit, c'était une parcelle transformée par les riverains en une vaste et impressionnante décharge qui recevait pitoyablement des tonnes d'ordures de toute sorte. Selon des témoignages d'anciens chrétiens, la foi, la détermination et la rigueur du curé actuel, l'abbé Mariam Pazdan, ont été des facteurs ayant favorisé la sortie de terre d'un bâtiment, sur cette terre qui produisait jadis de l'humus. Comme si un grain a dû mourir pour donner à la place une chapelle. Fin 2016, toujours avec la ferveur qui le caractérise, le père Mariam s'est encore lancé, avec



La nouvelle église en construction



Des fidèles participant à la messe

la communauté paroissiale, dans la construction d'une nouvelle église plus grande que l'actuelle. Certainement pour convenance personnelle, le curé de la paroisse Saint Jean Paul II a préféré que seules les œuvres en réalisation au sein de sa paroisse parlent à la place des mots. Si bien que toute tentative d'entretien avec lui était d'avance découragée. Pour le moment, sa préoccupation majeure c'est faire aboutir les travaux de construction de la paroisse.

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage des lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville
Réception: lundi, mercredi et vendredi
Heures: 9h30 à 13h30
Nos prix sont à la portée de toutes les bourses
Profitez-en!



AVIS DE PRE-QUALIFICATION DE CONSULTANTS INDIVIDUELS

I. Contexte:

Par contrat n° 2015-001/PR/AO/DGGT, signé le 23 Janvier 2015 avec la Délégation Générale au Grands Travaux (DGGT), EAA (Ex CREPA) a été mandatée par le gouvernement congolais, pour la conduite des Campagnes d'Information, Education, Communication (IEC) autour des projets de drainage pluvial et de déchets solides du C2D. Ledit projet financé par l'Agence Française de Développement (AFD), est conclu pour une durée de 3ans et vise à Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de Brazzaville en les informant, les sensibilisant en vue de leur implication dans le processus d'assainissement de la ville, de pérennisation des infrastructures de drainage pluvial et de déchets solides et booster le changement de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement.

Le présent avis vise à présélectionner des consultants individuels, en vue de la réalisation de l'étude d'évaluation externe à mi-parcours dudit projet.

A l'issue de cette pré-qualification, une liste restreinte de quatre (04) à six (06) candidats sera constituée, pour participer à la phase de sélection finale.

II. Profil recherché

- Formation universitaire (BAC+5 minimum), dans les domaines suivants: Eau-Assainissement, Génie sanitaire, Socio-Anthropologie, Gestion des projets, ou tous autres domaines pertinents.
- Au moins 05 ans d'expérience professionnelle dans la mise en œuvre des projets d'eau et d'assainissement en milieu urbain ou semi-urbain;

- Avoir exécuté au moins 02 missions similaires au cours des cinq dernières années;
- Justifier d'une parfaite maîtrise des stratégies de communication et de marketing social pour le changement de comportement en milieu communautaire;

NB: La présente consultation est ouverte à toutes les nationalités. Cependant, le projet ne prendra pas en charge, les frais de voyage et d'hébergement du consultant en République du Congo.

III- Durée de la mission:

La mission d'évaluation conduite par le consultant individuel, durera deux (02) semaines, y compris 1 jour d'atelier avec les différents acteurs clés du projet.

III. Dossiers de candidature

Les Consultants individuels de toute nationalité, intéressés par le présent avis, sont priés de déposer à EAA au plus tard le Mercredi 28 Février 2018 à 15H00, les documents ci-après, sous pli fermé:
- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae détaillé (5 pages maxi);
- Copie des diplômes et attestations mentionnés dans le CV
- Attestation de bonne fin d'exécution des missions antérieures exécutées au cours des cinq (05) dernières années.

Pour les consultants ne visant pas sur le territoire congolais, une possibilité leur est donnée d'envoyer leur dossier de candidature par courrier électronique, à l'adresse : mcongo@ws-africa.org (RNCONGO@WS-AFRICA.ORG), dans les mêmes délais que mentionné ci-haut.



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO
Case postale: 1093 Tél.: 06 808 13 24/05 737 37 03
18, Avenue Emile Biayénda Fax: +41 22 739 7279
Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE TROIS (03) AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance deux (02) avis d'appel d'offres à savoir:

1- Appel d'offres: N° HCR/BZV/UAL/AAO/001/2018-va relatif à «la fourniture de services de transfert et décaissement d'argent au HCR en République du Congo»;

2- Appel d'offres: N° HCR/BZV/UAL/AAO/003/2018-gdsa relatif à «la fourniture de services d'entretien et de maintenance des groupes électrogènes du HCR à Brazzaville» en République du Congo;

3- Appel d'offres: n° HCR/BZV/UAL/AAO/005/2018-gdsa pour la «fourniture d'Internet haut

débit à la Représentation de l'UNHCR à Brazzaville et à Bé-tou en République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 16 mars 2018 à 14 h 00.

*Brazzaville,
le 16 février 2018*

**Section
Approvisionnements**

APPELS A CANDIDATURE

Une entreprise congolaise cherche pour sa Direction à Brazzaville:

Deux inspecteurs Juniors:

Sous la Direction du Responsable de l'Audit et Inspection, les inspecteurs Juniors auront pour mission:

- Préparer et réaliser des missions d'audit interne et d'inspection;
- Rédiger des rapports d'audit et d'inspection;
- Formuler et faire le suivi des recommandations.

Activités liées au poste

- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers;
- Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats;
- Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la Banque notamment en matière de réglementation bancaire et de bonnes pratiques;
- Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes;
- Assister les inspecteurs/auditeurs seniors et chefs de mission dans la réalisation des missions;
- Participer à la réalisation des plans de mission;
- Réaliser les travaux de recherche et d'investigation;
- Rédiger les premières synthèses de travail.

Profil

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit

interne, finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins un an dans le métier d'audit idéalement dans un cabinet d'audit ou une banque.

Savoir-être

- Avoir l'esprit d'analyse;
- Etre disponible;
- Avoir un bon sens organisationnel;
- Etre rigoureux;
- Etre intègre;
- Avoir le sens du questionnement.

Un Auditeur Système d'Information junior

Sous la Direction du Responsable de l'Audit Interne et Inspection, l'auditeur en système d'information junior aura pour missions d'évaluer les risques liés systèmes d'information.

Activités liées au poste

- Gouvernance du système d'information;
- Audit informatique;
- Audit des applications informatiques;
- Audit des projets ;
- Revue de migration des systèmes;
- Audit de conformité réglementaire;
- Revue des processus informatisés sous l'angle du contrôle interne métier;

Profil

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit avec une expérience d'au moins 1 an à un poste

similaire.

Savoir

- Connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Connaissances en gestion, comptabilité et finance;
- Connaissances en langages de programmation;
- Connaissances en gestion de projet.
- Connaître les référentiels (COBIT, ITIL, CMMI, eSCM,...);

Savoir faire

- Maîtrise de MS office (connaissances approfondies d'Excel et Access);
- Réglementation CEMAC;
- Connaissance des normes ISO, ISAE,...

Savoir-être

- Avoir l'esprit d'analyse;
- Etre disponible;
- Avoir un bon sens organisationnel;
- Etre rigoureux;
- Etre intègre;
- Avoir le sens du questionnement.

Composition des dossiers de candidature:

- CV, lettre de motivation et diplôme.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 26/02/2018, à l'adresse suivante: frecrutement2018@gmail.fr
Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

Organisations de la société civile

Vers la mise en œuvre de la foresterie communautaire au Congo

Le responsable du Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH) Maixent Agnimba Emeka, a donné une conférence de presse au siège de l'association, pour rendre public un Document de position de la société civile sur la mise en œuvre de la foresterie communautaire au Congo.

«Le FGDH met en œuvre au Congo un projet intitulé "Collaboration d'ONG en faveur des moyens de subsistance équitables et durables dans les forêts du bassin du Congo". Ce projet est mis en œuvre en RD Congo, République centrafricaine, au Cameroun, au Gabon et en République du Congo sur financement du Gouvernement britannique. Le projet a pour but de promouvoir ce que l'on appelle les forêts communautaires», a-t-il fait savoir d'entrée de jeu.

Par forêts communautaires, l'on entend que les populations deviennent des propriétaires des forêts, gèrent les forêts durablement donc les préservent dans le cadre des changements climatiques, de la protection de l'environnement et de la gestion durable des forêts. Dans ce cadre, les communautés génèrent, par ailleurs, des richesses grâce aux forêts et contribuent de ce fait au B.I.P. Les forêts dans ce contexte ne sont plus un simple moyen de subsistance permettant de survivre, a-t-il expliqué.

La mise en œuvre de la foresterie communautaire en République du Congo relève, a-t-il poursuivi, d'un état des lieux fait par la société civile. Pour celle-ci, il n'existe pas encore en

République du Congo une définition légale précise des forêts communautaires pas plus qu'il n'existe de transfert effectif de gestion des forêts vers les communautés locales au sens où l'entend l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Et pourtant, le document de politique forestière de la République du Congo allant de 2014 à 2025 entend promouvoir la forêt communautaire. Par ailleurs, la législation forestière en vigueur prévoit



Maixent Agnimba Emeka

(CLPA) notamment dans les séries de développement communautaires (SDC) prévues par les plans d'aménagement des

par les communautés. La loi du 20 novembre 2000 portant code forestier fait également mention de la promotion, entre autres, de la foresterie communautaire par l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'appui aux associations, aux ONG et aux populations rurales, en vue d'améliorer la productivité des sols et de freiner la destruction des forêts naturelles consécutive à l'exploitation intensive des bois pour les besoins en produits forestiers.

Toutefois, la société civile considère que les SDC ne sont pas des forêts communautaires, mais plutôt des forêts participatives, puisque l'Etat n'octroie que des titres d'exploitation aux sociétés forestières qui ensuite, dans le cadre de leur plan d'aménagement, délimitent les SDC. Dans ces dernières, sont reconnus un certain nombre de droits aux communautés riveraines tels que l'exploitation des bois d'œuvre et des produits forestiers non ligneux, l'agriculture et l'agroforesterie et les droits d'usage (pêche, chasse, etc.). Pour la société civile la forêt communautaire est une forêt dans laquelle les communautés gèrent et valorisent les ressources forestières en plus de l'exercice effectif de leurs droits fonciers coutumiers, que ceux-ci soient formellement reconnus ou non.

Les forêts communautaires sont donc vues comme des espaces forestiers ayant pour objectif de permettre aux CLPA d'avoir le contrôle sur une forêt et de réaliser, si elles le souhaitent, l'exploitation économique durable des ressources forestières. Pour la mise en œuvre des foresteries communautaires au Congo, la société civile a identifié des modèles de forêts communautaires dont elle peut s'inspirer. Maixent Agnimba Emeka a cité quelques expériences dont celles du Guatemala, du Cameroun, du Népal, etc. «La République du Congo pourrait tenir compte des enseignements divers découlant de ces pays», a-t-il affirmé.

Si en théorie, la législation congolaise prévoit explicitement certains droits d'accès, d'usage et de gestion sur les terres et autres ressources au profit des CLPA, les mécanismes garantissant la pleine mise en œuvre de ces droits communautaires sont cependant inexistantes, entraînant de facto la primauté des droits individuels sur les droits collectifs. En effet, divers obstacles culturels, institutionnels, économiques et politiques rendent impossible la sécurisation des arrangements fonciers communautaires par le biais de l'immatriculation et devraient impérativement être levés.

La société civile, pour conclure, a fait des recommandations, dans le but d'impulser les changements requis en faveur d'une foresterie communautaire durable et équitable. On peut citer: la promotion d'une notion élargie de la forêt communautaire; l'identification des terres pouvant recueillir des forêts communautaires; l'utilisation de la procédure de reconnaissance des droits fonciers coutumiers; l'aménagement de toutes les concessions forestières et conversion des SDC en forêts communautaires; l'adoption des textes d'application de la loi de 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones et enfin



Mettre en place un cadre institutionnel pour le développement d'un modèle efficace de forêts communautaires

des possibilités de gestion des forêts par les Communautés locales et populations autochtones

concessions forestières, pour mettre en valeur des initiatives de développement local menées

Lutte contre le braconnage

Renforcer les capacités des personnels d'agences de répression des Etats

Le ministère de l'Economie forestière, l'Equipe spéciale de l'Accord de Lusaka et la Fondation Freeland ont organisé conjointement à Brazzaville, du 5 au 10 février 2018, un atelier de formation sur les enquêtes et les renseignements en matière de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des espèces de la faune et de la flore sauvages d'Afrique.



Participants et organisateurs après la cérémonie d'ouverture

Ouvert par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, en présence de Bonaventure Ebayi, directeur exécutif de l'Equipe spéciale de l'Accord de Lusaka et Sean Oregan, président de la Fondation Freeland, cet atelier a eu pour objectif de renforcer les capacités des services administratifs des pays ci-dessous en matière de répression des fraudes liées au trafic des espèces et produits de la faune et de la flore sauvages.

Diverses personnalités de haut niveau et agents d'application de la loi, ainsi que des systèmes judiciaires venus des quatre coins du monde: le Cambodge, le Laos, la Thaïlande, le Vietnam, les Etats-Unis d'Amérique, le Gabon, la RDC, l'Afrique du sud, le Kenya et le Congo, pays hôte, ont pris part à cette formation sur les investigations et les poursuites judiciaires en matière de lutte contre les crimes sur la faune et la flore sauvages. Cette formation s'est faite sous forme de partage d'expériences.

Le braconnage devient de plus en plus sophistiqué de nos jours, avec l'usage des armes de guerre, des véhicules et autres moyens de communication modernes. Ainsi, des dizaines de milliers d'éléphants sont braconnés chaque année à travers l'Afrique, occasionnant la perte de plus de 60 % des populations d'éléphants dans le bassin du Congo, au cours de la dernière décennie et, menaçant d'extinction cette espèce importante pour la survie des écosystèmes forestiers africains.

Certaines espèces de faune et de flore sauvages d'Afrique, ainsi que les produits qu'elles génèrent, font l'objet d'un trafic international légal; d'autres par contre, font l'objet de braconnage et de trafic illicite de la part des réseaux maffieux internationaux. Le trafic illicite des espèces de faune et de flore sauvages est ainsi devenu la quatrième menace universelle après le terrorisme, le trafic des stupéfiants et des êtres humains. Il menace dangereusement la paix, la sécurité et l'intégrité des Etats.

Bonaventure Ebayi a ainsi ressorti l'intérêt de la formation: «Toutes les formations types, réalisées à ce jour en Afrique occidentale et australe ont été suivies d'enquêtes transfrontalières faites par des équipes conjointes inter-Etats. Ces enquêtes servent également de plateformes appropriées pour assurer une formation continue sur le tas et un échange d'expériences entre agents de terrain.»

Mme Rosalie Matondo, ouvrant les travaux, a déclaré: «Au moment où les ennemis de la nature et de la biodiversité sont déterminés à poursuivre leurs actes criminels sur la faune, notre présence massive, ici, apporte la preuve de notre détermination et notre engagement irréversible de contribuer à la lutte que nos pays mènent depuis des lustres, contre les exploitants illégaux et trafiquants véreux de notre précieux patrimoine naturel unique et commun, en l'occurrence les spécimens de faune et de flore sauvages d'Afrique. Dans un contexte de diversification des économies de nos pays respectifs, les espèces et produits de la faune et de la flore sauvages constituent un potentiel économique, valorisable à des fins économiques et cynégétiques, avec des retombées au plan social, tel que la création des emplois, l'amélioration des conditions de vie des populations.»

La valorisation de la biodiversité est donc un défi à relever dans le cadre de la diversification de l'économie. C'est dans cet esprit que les Etats d'Afrique centrale et d'Asie du sud-ouest ont eu une table ronde, qui leur a permis d'identifier et de s'accorder sur les cas de crime pouvant faire l'objet d'enquêtes transfrontalières à l'avenir. Pour rappel, l'Accord de Lusaka sur les opérations concertées de coercition vise le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages. Cet accord a été adopté en 1994 et mis effectivement en œuvre à partir de 1999. Le Congo a adhéré à l'accord de Lusaka en 1996 et en est devenu membre actif en 2001. Son siège est à Nairobi au Kenya.

Philippe BANZ

l'accompagnement technique accru des CLPA. A noter qu'en République du Congo, le secteur forestier est le deuxième contributeur de l'économie nationale après le pétrole et le principal employeur

après la fonction publique. Environ 640 mille personnes vivant en zone forestière dépendent directement ou indirectement des ressources forestières.

Viclaire MALONGA

POTENTIEL
RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour le compte de notre client acteur majeur dans le secteur de la distribution de carburants:

GESTIONNAIRE MOYENS GENERAUX – ARCHIVISTE (H/F)
Réf: 020/18

Nous recherchons pour le compte de notre client qui exerce dans le transit:

CHEF COMPTABLE (H/F)
Réf: 021/18

Vous souhaitez connaître les détails du poste et candidater?

Merci de postuler à l'offre avant le 25 février 2018 en consultant notre site dans la rubrique DERNIERES MINUTES:

<http://www.potentielrh.com>

Publication

Deux nouveaux essais à l'actif de Giscard Kevin Dessinga

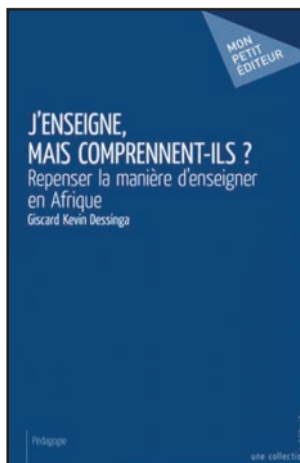
Supérieur majeur des frères franciscains au Congo, docteur en philosophie, romancier-essayiste et enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi, Giscard Kevin Dessinga vient d'enrichir sa bibliographie de deux essais. Il s'agit de «*La responsabilité du temps perdu*» et «*J'enseigne, mais comprennent-ils?*», deux ouvrages parus aux Editions Mon petit Editeur (France), dans la collection Publibook.

Sous-titré «*L'Afrique face aux enjeux et défis de la crise migratoire*», «*La responsabilité du temps perdu*» comprend 76 pages. Résumé: «*Les opérations de sauvetage dans la Méditerranée se multiplient et se ressemblent, les flashes infos se succèdent, les naufrages se suivent et s'enchaînent, les «sommets» sur la crise migratoire, en Europe, sont devenus monnaie courante. Paradoxalement, le silence des gouvernants africains frise l'indifférence et l'absurdité et rien, de nos jours encore, ne semble arrêter l'holocauste à ciel ouvert et oublié ce qui se passe dans la Méditerranée. Pour l'auteur de ce modeste essai, l'immigration en masse des jeunes africains vers l'Europe, au risque et péril de leur vie, n'est en réalité qu'un iceberg qui cache un problème de fond, la mauvaise gouvernance politique (amateurisme*



Giscard Kevin Dessinga

en politique et débouillardise démocratique, pérennité des régimes répressifs et oppressifs qui sèment la mort et la terreur), médiatique et sécuritaire (mort de la liberté d'expression et de presse, fermeture de l'espace médiatique, terrorisme), économique (injuste répartition des ressources du sol et du sous-



sol, manque de péréquation sociale, chômage endémique et pandémie des jeunes), culturelle (enseignement au rabais, contreproductif qui apprend à croire plutôt qu'à raisonner). Comment s'y prendre alors ? Pour Giscard Kevin Dessinga, ce problème n'est pas à résoudre en aval mais en amont, pas au point d'arrivée, mais au point de départ, en ramenant à la lumière les motivations et les raisons qui poussent des milliers de personnes à quitter leur pays. Qui porte la responsabilité d'un tel drame, pourquoi ces hommes, femmes et enfants quittent-ils leur terre, que cherchent-ils et pourquoi ne trouvent-ils pas chez eux l'objet de leur désir? À ces



questions et bien d'autres du même genre, il faut y apporter de vraies, franches, sincères et non idéologiques et diplomatiques réponses».

Quant à «*J'enseigne, mais comprennent-ils?*», qui porte le sous-titre «*Repenser la manière d'enseigner en Afrique*», c'est un livre de 68 pages.

«*Le système d'enseignement en Afrique est passé à travers quatre périodes, avec, chacune, ses caractéristiques propres et spécifiques, ainsi que ses tares: l'école traditionnelle (empirique, propédeutique à la vie), l'école coloniale (assimilation, aliénation et dépersonnalisation), l'école post-indépendantiste (trop théorique, imitation du maître et désincarnation), l'école à l'heure de la démocratisation (libéralisme et simonie intellectuelle). De nos jours, l'on voit se déployer et émerger un enseignement théorique, désincarné, calqué sur celui des métropoles, coupé de la réalité et de la vie réelle des apprenants. Un enseignement superficiel, bancaire, répétitif qui forme des perroquets, des gens incapables de penser par soi et pour soi. Ici, l'apprentissage ne suit pas la scolarisation. Bref, l'école forme des handicapés sociaux et des incapables professionnels. Dans un style simple, familier et pétillant, l'auteur crie son ras-le-bol sous forme d'appel au changement: simplifions notre manière d'enseigner, utilisons des paroles simples, ordinaires, à la portée, si pas de tous, du moins de la plupart. N'inventons pas des paroles inutiles, ambiguës et obscures. La science, c'est la clarté et non l'obscurantisme, la simplicité et non la complexité. Un enseignement plus limpide et simplifié, à la portée de tous, transmis avec les termes de tous les jours. Un enseignement vulgarisé et non vulgaire, popularisé et non populaire et populiste. Voilà ce qu'il nous faut aujourd'hui en Afrique*», peut-on lire, à la quatrième page de couverture du livre. Giscard Dessinga a déjà publié cinq essais aux Editions Mon petit Editeur: «*Nouvelles perspectives de la démocratie en Afrique*»; «*Karl Popper ou la rationalisme pluraliste*»; «*Manifeste de l'émergence africaine*»; «*La révolution du bon sens*»; «*La responsabilité du temps perdu*».

Construction du deuxième module du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza

La fin des travaux prévue pour le premier trimestre 2019

Ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo était en visite, vendredi 9 février, au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, à Brazzaville. Pour se rendre compte de l'évolution des travaux de construction du deuxième module de ce mémorial, réalisés par



Dieudonné Moyongo (au milieu) et Belinda Ayessa (à g.), pendant la visite

l'entreprise Franco Villarecci Architecture du Marbre. Mais aussi donner quelques orientations pour la bonne marche des travaux. Cette visite s'est déroulée en présence de la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, Belinda Ayessa, ainsi que de MM. Emmanuel Vellarecci et Welcome Nkeni, respectivement architecte, et ingénieur de l'ouvrage en construction.

Le deuxième module du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza sera constitué, entre autres, de bureaux, salles d'exposition, d'un amphithéâtre de 700 places, d'une bibliothèque pour enfants et d'une bibliothèque pour adultes, et d'une salle des archives.

Au terme de sa visite, le ministre Moyongo s'est dit satisfait du travail abattu par les ouvriers. «*Ce chantier, à mon humble avis, est le seul chantier que nous avons au niveau de Brazzaville où les travaux se poursuivent. Donc, il était important pour nous de venir voir. Vous savez que les modules qui sont prévus ici, nous ne les avons pas dans la ville. Alors, tout ceci est important. Nous sommes venus voir pour aussi orienter les travaux. Mais nous sommes satisfaits de tout ce que nous avons vu*», a-t-il dit. Et d'ajouter: «*Nous sommes persuadés que d'ici peut-être la fin du premier trimestre 2019, ce module sera terminé et mis à la disposition du département de la Culture.*

Nous avons eu quelques informations, l'architecte nous a rassuré que les travaux vont se poursuivre normalement. De ce côté, il n'y a pas de problèmes. Tout le matériel est surplace à Brazzaville. Les travaux vont se poursuivre et puis, avant la fin du premier trimestre 2019, le bâtiment sera mis à notre disposition. Au cœur de la ville de Brazzaville, le ministère de la Culture n'a pas une infrastructure de ce genre. C'est un début de solution, en termes de salles de spectacles. Mais nous avons un autre chantier dans la partie nord de Brazzaville: le Centre culturel Antoine Letembet Ambily. Nous irons progressivement. N'oubliez pas qu'aujourd'hui, nous avons un certain nombre de difficultés.»

Alain-Patrick MASSAMBA

AVIS DE DISSOLUTION

Dénomination sociale: [Super galerie cargo]

Forme: SARL en dissolution

Siège social: [41, rue makoua, poto-poto]

Capital social: [1000000] f. cfa

Numéro SIREN [rccm cg/18 b 7356 [brazzaville]

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du [16/02/2018], la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du [16/02/2018] et sa mise en liquidation amiable. [ibrahim kama-ra] demeurant [58 rue mbokos mougali bzv] a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au [58 rue mbokos mougali bzv], au même titre que l'adresse de correspondance. Mention sera faite au RCS de [ville].

Pour avis et mention.

Véran Carrhol YANGA

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 Ter, rue Albert MAMPURI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali
Tél.: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE CONGOLAISE DE COOPERATION ECONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE

En abrégé «S.C.C.E.T.»

SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE

Au Capital de 10.000.000 F. CFA

Siège Social: Brazzaville, 01, Impasse Chaminade, Quartier Centre-ville, Arrondissement III Poto-Poto

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 08/02/2018, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Bacongo à Brazzaville, le 09/02/2018, sous le Folio 027/14 n° 241, il a été constitué une Société Commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SOCIETE CONGOLAISE DE COOPERATION ECONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE, en abrégé «S.C.C.E.T.» ;

Forme de la Société: SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE ;

Siège social: Brazzaville, 01, Impasse Chaminade, Quartier Centre-ville, Arrondissement III Poto-Poto ;

Capital social: DIX MILLIONS (10.000.000) de Francs CFA, divisé en MILLE (1.000) Actions de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 1.000, entièrement libérées et attribuées à l'Actionnaire Unique, à savoir: la SOCIETE YUNNAN LINKUNGUO ENERGY DEVELOPMENT Co. Ltd ;

Objet social: Recherche de Nouvelles Technologies Energétiques - Développement et Consultant Technique - Services Techniques - Transfert de Technologie - Consultation des projets d'Energie Electrique - Machines et Equipements - Matériels Electriques - Matériaux de Construction et de Décoration - Produits Minéraux - Ventes de Marchandises Générales - Import & Export des Biens et Technologie;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur IWANDZA Henri Krishnat, de nationalité Congolaise, domicilié à Brazzaville, 86 Bis, rue Tsaba, Arrondissement V Ouenzé, a été nommé ADMINISTRATEUR GENERAL de la Société, pour une durée de deux (02) ans renouvelable par tacite reconduction;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 15/02/2018, sous le numéro 18 DA 96 ;

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le 15/02/2018, sous le numéro RCCM CG/BZV/18 B 7351.

Pour avis,

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU,
Le Notaire

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)06.540.59.45/04.418.20.81, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«SOIF STOP».S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de DIX MILLIONS (10.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: Village Massa
RCCM: CG/BZV/18 B 7342
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 25 janvier 2018 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 30 janvier 2018, sous le folio 020/1 numéro 0185, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: «SOIF STOP»;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);

Associé Unique: Monsieur DANG Zhiyuan;

Capital Social: Dix Millions (10.000.000) FRANCS CFA, divisé en cinq cents (500) parts de VINGT MILLE (20.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 500, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: Village Massa, République du Congo;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* La fabrication du jus naturel et de l'eau minérale;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution

anticipée ou prorogation ;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 25 janvier 2018 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 30 janvier 2018 sous le folio 020/2 numéro 0186, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;

Gérant statutaire: Monsieur DANG Zhiyuan, de nationalité chinoise;

Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 12 février 2018, sous le numéro 18 DA 84;

Immatriculation au R.C.C.M.: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 12 février 2018, sous le numéro CG/BZV/18 B 7342.

Fait à Brazzaville, le 15 février 2018.

*Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire*

Publication de l'attribution du marché

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)

Project: P152910-CONGO - Education Sector Support Project
Loan/Credit/TF Info: IDA-58060
Bid/Contract Reference No: 004/2018/MEPSA/UCP-PRAASED
Procurement Method: CDS-Sélection de consultants par entente directe
Signature Date: 2018/02/08
A été retenu pour ce marché:

Description	Nom du Consultant	Pays	Monnaie	Montant du marché
L'APPUI DE L'INS AUX TROIS MINISTERES EN CHARGE DES ENSEIGNEMENTS (MES, MEPSA, METPFQE) DANS LA COLLECTE DES DONNEES ET LA PRODUCTION DES ANNUAIRES STATISTIQUES 2017-18	INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES (INS)	Congo, République du Congo	XAF	25 885 500

Fait à Brazzaville, le 14 février 2018

Le Coordonnateur u PRAASED

Calixte KOLYARDIO



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,
SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION**
=====
**PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME
EDUCATIF (PRAASED)**



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2018 /MEPSA/UCP-PRAASED
RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PRAASED,
EXERCICES 2016 & 2017 (Avance de préparation du projet) et 2018 (Mise en vigueur du Projet)**

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un cabinet d'audit chargé de l'audit des comptes du PRAASED, exercices 2016 & 2017 (PPA) et 2018 (mise en vigueur du projet).

II. Objectifs de la mission

L'objectif de l'audit financier et comptable est d'exprimer une opinion professionnelle motivée et indépendante sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

L'auditeur doit se prononcer sur:

- a)-La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial. Cette sincérité et cette régularité devront être appréciées par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment quant à l'éligibilité et à la validité des dépenses effectuées par le projet;
- b)-L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions;
- c)-La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de financement, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux...).

III. Profil et qualification du consultant

Le Consultant doit:

- Etre un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA., d'au moins 10 ans.
- Avoir Une bonne connaissance des problématiques de Gouvernance, et des concepts de corruption, de concussion et de fraude;
- Avoir Une bonne connaissance des systèmes fiscaux et comptables prévalant en Afrique particulièrement en République du Congo;
- Avoir Une maîtrise de l'environnement des programmes financés par les Bailleurs de fonds internationaux en général et de la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement et du Fonds Mondial en particulier. Une expérience en Agence de Gestion Fiduciaire pour ce faire sera un atout;
- Avoir Des références dans le domaine de l'audit et du conseil avec les bailleurs de fonds.

Le personnel clé de la mission devra comporter:

- a)-Un expert-comptable diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale,
- b)-Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier,
- c)-Un (01) auditeur senior disposant d'au moins cinq années d'expérience en cabinet d'audit dont trois dans le domaine d'audit des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement; et
- d)-Un (1) spécialiste en passation des marchés disposant d'au moins de trois (3) années d'expérience dans ce domaine pour des projets/programmes financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement.

IV. Méthode de sélection

L'Unité de Coordination du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED), invite les consultants (Cabinet d'audit et d'expertise comptable) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir des services décrits ci-dessus pour l'établissement d'une liste restreinte.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations: copie de l'attestation d'affiliation à un ordre des experts comptables /comptables agréés; descriptions des missions similaires réalisées (et/ou contrats analogues ou attestations de bonne exécution), disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission (copie des diplômes et CV indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés).

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC), en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et les crédits et dons de l'IDA, édition de janvier 2011 et les dispositions prévues dans l'accord de financement

V. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard le 06 mars 2018 à 16 heures, heure locale avec mention «Avis de recrutement d'un auditeur externe des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016, 2017 & 2018 du PRAASED». L'adresse à laquelle, il est fait référence ci – dessus est:

Unité de Coordination du PRASED À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED Adresse: sis à l'enceinte du projet CAB, rue Isaac LOCKO, derrière l'Ambassade des USA, quartier Blanche GOMEZ, E-mail: praaseducp@gmail.com , Téléphone: 06 621 38 33/ 06 644 75 07, Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 février 2018

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

Coupes africaines des clubs de football

Les représentants congolais face à leur destin!

La manche retour du tour préliminaire des coupes africaines des clubs se disputera ce début de semaine. On sera donc fixé sur le sort des quatre représentants congolais. CARA et La Mancha, notamment, abordent cette manche décisive avec la ferme ambition de vaincre le signe indien.

Les deux premières fois où le CARA et l'Ashanti Kotoko de Kumasi en ont décousu, l'aventure des Aiglons de Brazzaville fut interrompue précocement. La première, en 1976, à Brazzaville quand en vendant un penalty, André Mbouta, capitaine d'alors, signa l'élimination de son équipe alors que celle-ci menait 2-1 après sa défaite à Kumasi (0-1). En 1983, vainqueur à Brazzaville par 3-2, CARA s'inclina 0-2 à Kumasi, suffisant pour être éjecté de la Coupe d'Afrique des clubs champions.



Un gros challenge pour le CARA: éliminer enfin Kotoko de Kumasi

On ne peut s'empêcher de penser aux matches de 1976 et 1983. Que la cuvée 2018 des Aiglons fasse leur le dicton «charbonnier est maître chez

Il y a également La Mancha aux prises, pour la troisième fois, avec un adversaire ivoirien, l'AS Tanda en particulier. Les deux premières fois, La Mancha fut incapable de franchir les montagnes constituées par Satellite FC, en 2002, et Jeunesse Club d'Abidjan (JAC), en 2003. Que faudrait-il espérer des Ponténégrins? Un miracle de leur part? C'est possible, compte tenu de leur comportement au match aller disputé à Abidjan. Et ce serait formidable pour eux et pour le football congolais.

L'AC Léopards de Dolisie, de son côté, va à Lomé une victoire (2-1) dans sa besace, celle obtenue à Madingou à la manche aller. Bien que courte, elle est précieuse. Il veut la consolider, la confirmer contre vents et marées. Loin de ses bases et de ses inconditionnels. Mieux encore, en faisant plus qu'il ne l'a fait à domicile. L'ambition est là. Il lui restera à trouver les moyens de son ambition.

Reste l'AS Otohô qui s'est envolée pour Alger. Où elle

est attendue de pied ferme par Mouloudia d'Alger qui lui promet l'enfer. De toute façon, ce n'est pas par le grondement du tonnerre que l'on craint une pluie.

Les représentants congolais feront-ils rêver les fêrus congolais de football? Ils en détiennent la clé...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Rendez-vous

Mardi 20 février: La Mancha-AS Tanda (à Pointe-Noire)
Mercredi 21 février: CARA-Kotoko de Kumasi (à Brazzaville); AS Togo Port-AC Léopards (à Lomé) et Mouloudia C.A-AS Otohô (à Alger)

Championnat de football Ligue 1

Tassement en tête de classement!

Huit équipes se tiennent en deux points seulement au sortir de la cinquième journée qui s'est achevée jeudi 15 février, avec les trois dernières rencontres, au moment où on bouclait notre journal du vendredi 16 février dernier.

La fréquence des compétitions africaines des clubs est donc loin d'éclipser le championnat de Ligue 1 du Congo, bien au contraire. Après les joutes du mercredi 14 février, trois rencontres bouclaient la cinquième journée au Stade Massamba-Débat et à Pointe-Noire. Des leaders inaccessibles après les quatre premières journées sont revenus à une dimension plus humaine. Ils ont cessé de faire peur, dirait l'autre. Parce que trahis par leur soudaine vulnérabilité. Après l'AS Otohô tenu en échec par JSP, la veille, CARA en déplacement à Pointe-Noire n'a pas fait mieux. Bien au contraire il a chuté face à La Mancha dans le duel des "Africains" par la plus petite des marges (0-1). D'où la perplexité de ses inconditionnels.

Un championnat, au fond, est fait des hauts et des bas. Ainsi les déboires des uns préparent l'ascension des autres. Des clubs pavovant, d'autres complètement désillusionnés. L'AC Léopards, par exemple, a fait voler en éclats JST, jeudi 15 février à Massamba-Débat, par 4-0.

Enfin, un résultat nul est venu comme pour rappeler que leurs auteurs sont en train de faire du surplace: Etoile du Congo-Patronage Sainte (2-2).

Ce tableau qui a clos la cinquième journée fait qu'aucun club ne s'est détaché en relief. Il faudra sans doute un coup de fouet pour décider certains à bouger, à reprendre le large.

Jean ZENGABIO

Classement provisoire

1. AS Otohô (10 points, +8, 4 matches). 2. La Mancha (10, +3, 4 matches). 3. Diables-Noirs (9 points, +8, 4 matches). 4. AC Léopards (9 points, +6, 4 matches). 5. CARA (9 points, +2, 4 matches). 6. Etoile du Congo (8 points, +3, 4 matches). 7. AS Cheminots (8 points, +3, 5 matches). 8. JST (8 points, -1, 5 matches). 9. V. Club Mokanda (7 points, 0, 5 matches). 10. Patronage Sainte-Anne (5 points, -5, 5 matches). 11. Tongo FC (4 points, -5, 5 matches). 12. FC Kondzo (4 points, -7, 5 matches). 13. Nico-Nicoyé (3 points, 0, 5 matches). 14. JSP (2 points, -5, 5 matches). 15. Inter Club (2 points, -4, 4 matches). 16. Saint-Michel de Ouenzé (2 points, -7, 5 matches).



Mouloudia Club d'Alger, adversaire d'Otohô

Une autre confrontation, en Coupe de la Confédération cette fois, a commencé le 11 février dernier à Kumasi. Où Kotoko a offert son hospitalité aux Aiglons. Elle connaîtra son épilogue ce mercredi 21 février au Stade Massamba-Débat. Au regard du dénouement de la première partie de cette joute (1-0, en faveur des Ghanéens)

soi» comme leur devanciers, et surtout qu'ils vainquent le mauvais sort qui les poursuit face à cet adversaire redoutable certes, mais qui n'est plus le foudre de guerre de naguère. Nombreux seront les fêrus de football, on l'espère, dans les gradins pour forlancer les Aiglons. Leur qualification en dépend en partie.

Jeux sectoriels de l'ONSSU Niari

La palme d'or au lycée d'excellence de Mbounda!

Prélude à la phase finale des Jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (ONSSU) du département du Niari prévue pour la deuxième quinzaine du mois de mars, l'Inspection sectorielle des sports et de l'éducation physique de Dolisie II a organisé, du 8 au 11 février dernier, les éliminatoires sectorielles.

La compétition a duré quatre jours et réuni plus de 900 athlètes issus des 28 Associations sportives (AS) des établissements scolaires du cycle primaire et secondaire, tant du privé que du public. Dans les trois stades retenus pour abriter ces jeux: Le CEG Hamar, Stade Okoumou Médard et Stade Saint Paul.

C'est le lycée d'excellence de Mbounda qui a occupé la première place avec un total de 102 points, la deuxième place étant revenue au lycée Victor Sathou avec 24 points. Suivent: CEG de l'Unité (20 points), Complexe scolaire privé Saint Paul (18 points), École primaire Saint Joseph A (3 points).



Def Moukala-Ngono remettant un diplôme de participation à un encadreur du lycée d'Excellence de Mbounda

Peu avant la remise des prix aux lauréats, Def Moukala-Ngono, inspecteur sectoriel des sports et de l'éducation physique à Dolisie II, a invité les encadreurs à travailler davantage pendant ce laps de temps pour que les établissements qualifiés puissent occuper une place de choix lors de la phase finale des Jeux départementaux.

A noter: faute d'installations

sportives adéquates, il n'y a pas eu le relais d'athlétisme. Plusieurs promoteurs des établissements privés n'ont pas fait participer les enfants à cette phase éliminatoire, privilégiant ainsi le gain. Tous les établissements finalistes ont eu chacun un diplôme de participation.

Equateur Denis NGUMBI





**LES SOLUTIONS
D'ACCÈS À INTERNET
HAUTE PERFORMANCE**

Une marque **OFIS**

www@yattoo.com

319, Avenue Charles de Gaulle
POINTE-NOIRE
République du Congo
Face à TPI & MIGITEL

(+242) 06 600 0000

info@yattoo.com

105, Boulevard Denis Sassou Nguesso
BRAZZAVILLE
République du Congo
Face à la CFAO

Les perspectives de développement de l'industrie du tourisme en République du Congo

Le tourisme est un univers créé par la mobilité humaine. Il est simplement devenu un fait de société qui implique le déplacement des individus vers des lieux attrayants où ils espèrent satisfaire leur désir d'évasion en vue de rompre avec les habitudes quotidiennes. Il a donc pour fondement la consommation de biens et des services par des consommateurs, en dehors de leur lieu de résidence habituelle; ce qui sous-entend la mise sur le marché des produits touristiques de qualité.

(Par Théodore Auguste Nzambi)

Toutefois, le Congo dispose dans ce domaine d'importantes ressources dont l'exploitation rationnelle constituerait une source de développement. Or, aucun développement ne peut avoir lieu sans l'industrialisation qui est le moteur, permettant d'améliorer les possibilités de production. De ce fait, la République du Congo détient un potentiel touristique de grande valeur, composé d'une variété d'atouts naturels et culturels, qui auraient permis au pays de disposer de réels produits attractifs et compétitifs. Cependant, son niveau de développement est très faible, ce qui explique la réalisation de la présente réflexion qui émane d'une volonté de vouloir proposer parmi les solutions une démarche en quatre (4) étapes, qui conduirait vers le développement de l'industrie du tourisme en République du Congo. L'écart considérable qui existe entre le niveau actuel de notre

tourisme et le stade de son développement, nous amène à placer au centre de notre réflexion la loi de GOODHART: «si l'on veut résoudre un problème, il faut le prendre à la racine». Pour ce faire, l'atteinte du stade de développement de notre industrie du tourisme, ne peut pas être un don des anges, mais plutôt un processus qui se construit en s'attaquant à la racine, qui n'est autre que la combinaison de quatre (4) étapes principales à savoir: la volonté politique, l'aménagement de l'espace touristique, la promotion de la destination et la formation du capital humain. La volonté politique est généralement constatée par les déclarations d'intention ou les différentes formes d'interventions des pouvoirs publics, dans un secteur donné. En ce qui concerne le développement de l'industrie du tourisme, la volonté politique est fondamentale, en raison des implications économiques, sociales, cultu-



relles et écologiques de l'activité touristique. L'Etat a la charge de construire les infrastructures de base, de mettre en valeur certaines attractions touristiques, de fixer les normes d'installation des établissements de tourisme, d'assurer la sécurité et la santé publique, de favoriser la création des entreprises touristiques et de moderniser l'offre touristique. A cet effet, l'élaboration de la politique de développement du tourisme incombe donc à l'Etat, elle permet de dégager les orientations nécessaires au développement de l'activité touristique. Toutefois, le pays s'est doté d'un plan directeur de développement durable du tourisme, ce qui démontre la volonté manifeste des décideurs publics et il ne reste que cette volonté se traduise sur le terrain en une réalité. L'aménagement de l'espace touristique est une donnée incontournable, car le tourisme est une activité de l'homme qui

se déploie dans un espace, auquel l'homme confère de multiples fonctions. Pour ce faire, selon les objectifs préalablement définis, les espaces aménagés peuvent s'identifier par des équipements physiques par exemple: des installations bâties, des parcs urbains ou des espaces laissés en état naturel pour en faire des parcs animaliers etc.

L'aménagement de l'espace touristique est par conséquent, un mode d'organisation de l'espace qui s'inscrit dans un schéma global de l'aménagement du territoire. Or, force est de constater que les espaces touristiques n'ont pas souvent été liés au schéma global d'aménagement du territoire qui accompagne, la politique de municipalisation accélérée.

La promotion de la destination permet de conquérir la préférence des visiteurs, de les séduire, de les faire rêver et conquérir ainsi, des marchés rentables.

La promotion touristique suppose donc, la mise en oeuvre des stratégies pour faire passer l'information, donner une image attractive du Congo et renforcer sa visibilité dans un environnement très compétitif.

En tenant compte du caractère spécifique du produit touristique, le fait qu'il est non transportable, non stockable et non «expédiable», c'est-à-dire que le visiteur doit lui-même se déplacer pour consommer le produit, qui

reste localisé dans un endroit précis. Il est par conséquent évident, que devant un tel cas de figure, la mise en place des techniques de promotion est nécessaire, en vue de faire, connaître tant sur le plan national, que sur le plan international, le potentiel touristique et de ce fait, susciter l'intérêt du déplacement. Cependant, le succès d'une telle entreprise, suppose l'accomplissement d'un certain nombre de conditions qui ne sont pas encore pour le Congo à la dimension de la tâche.

L'homme étant au centre de tout, les pouvoirs publics ont le devoir d'évaluer les besoins en personnel évoluant dans le secteur, en fonction des niveaux de qualification requis et élaborer des plans de formation, afin d'améliorer l'efficacité du capital humain susceptible de répondre

à la demande des consommateurs, devenus de plus en plus exigeant devant un marché des biens et des services où la concurrence est rude. Il revient également à l'Etat de jouer son rôle de catalyseur du changement, en impliquant les populations par l'éducation et le progrès technologique qui visent à améliorer les mentalités vis-à-vis de l'activité touristique.

Face à une économie faiblement diversifiée et vulnérable aux chocs externes, le développement du tourisme est une alternative qu'il faut saisir, car les enseignements tirés de l'histoire expliquent qu'aucun développement ne peut avoir lieu sans l'industrialisation qui est la locomotive de l'économie. Le développement de l'industrie du tourisme en République du Congo peut se construire en le fixant, parmi les secteurs prioritaires de l'économie. Le Congo se place aujourd'hui au coeur de nouvelles aventures touristiques, mais il y'a lieu de s'interroger sur son avenir.

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun. Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!

La Rédaction.

11H
MARIAGE À LIBREVILLE

19H
NUIT DE NOCES À BAMAKO

Mariée à 11h à Libreville, elle se retrouve à 19h à Bamako pour sa nuit de noces. Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire. Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre.



Tél : +242 06 818 66 66
www.aircotedivoire.com



ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056